

UE D - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Expertise professionnelle (Bachelor TH)

UC D31

L'utilisation de la calculatrice est autorisée

Type d'épreuve : Étude de cas

Durée : 6 heures

Session : Janvier 2020

BAREME DE NOTATION

Dossier 1 - Etude des Vosges touristiques	40 points
Dossier 2 - Etude du marché du thermalisme	40 points
Dossier 3 - Etude de l'offre touristique	30 points
Présentation et orthographe	10 points
Total	120 points

LISTE DES ANNEXES

<i>Annexe 1</i>	Les Vosges	<i>Pages 5-8</i>
<i>Annexe 2</i>	Chiffres-clefs du tourisme des Vosges.....	<i>Pages 9-10</i>
<i>Annexe 3</i>	Le renouveau du thermalisme	<i>Pages 11-15</i>
<i>Annexe 4</i>	La fédération thermale du Grand Est	<i>Pages 16-17</i>
<i>Annexe 5</i>	Grand Nancy Thermal	<i>Pages 18-20</i>
<i>Annexe 6</i>	Renouveau du thermalisme – les fondamentaux sont sains.....	<i>Pages 21-23</i>
<i>Annexe 7</i>	Le thermalisme, un secteur dynamique	<i>Page 24</i>
<i>Annexe 8</i>	L'avenir du thermalisme français passe par la diversification.....	<i>Pages 25-27</i>
<i>Annexe 9</i>	Programme du séminaire	<i>Page 28</i>
<i>Annexe 10</i>	Eléments de cotation.....	<i>Pages 29-36</i>

LE RENOUVEAU DU THERMALISME : UN ENJEU POUR LA REGION GRAND EST

Pour faire face à une baisse de fréquentation, le CDT des Vosges fait appel à votre agence d'ingénierie touristique pour réaliser une analyse de la situation et surtout émettre des préconisations novatrices pour relancer le thermalisme autour de concepts susceptibles de rajeunir et d'étendre la clientèle des curistes. Vous devrez rédiger 3 dossiers complets :

- « planter le décor » en présentant les Vosges touristiques,
- analyser le marché du thermalisme, les motivations des clientèles
- concevoir un séjour

⇒ Dossier 1 - Étude des Vosges touristiques

Question 1

Vous présenterez les Vosges touristiques : localisation, climat, patrimoines naturels, culturels et immatériels.

Question 2

Vous analyserez les atouts des Vosges thermales en réalisant une analyse SWOT et en montant un argumentaire de vente.

⇒ Dossier 2 - Étude du marché du thermalisme

Question 1

Après avoir retracé son historique, vous expliquerez le principe du thermalisme et de ses « concurrents » dans le domaine des loisirs de bien-être : la thalassothérapie et la balnéothérapie.

Question 2

Vous analyserez les profils-types des curistes qui fréquentent les stations thermales des Vosges et, en vous basant sur l'analyse de l'offre, vous imaginerez les clientèles de demain.

Question 3

Vous analyserez l'importance touristique (en termes d'image et de fréquentation) du projet Grand Nancy Thermal pour la ville.

⇒ Dossier 3 - Montage de produit - Vous établirez une cotation

Question 1

- A partir des annexes jointes, calculez le prix de vente par personne avec un taux de marge de 20% HT.**
- Expliquez le régime spécifique de TVA des agences de voyages.**

Question 2

Déterminez le taux de marque.

Question 3

Déterminez le nombre de personnes nécessaires pour que ce séminaire soit rentable.

Question 4

- a) **Comparez le prix de vente au budget imposé : qu'en concluez-vous ?**
- b) **Proposez trois actions qui vous permettraient de respecter le budget imposé.**

Les Vosges

Guide Hachette 2018

Les Vosges n'offrent pas le même aspect si l'arrivée se fait par la Lorraine ou par l'Alsace. Côté lorrain, l'altitude progresse lentement puis la forêt s'épaissit pour recouvrir les pentes. Côté alsacien, les Vosges surgissent brutalement par des pentes abruptes en surplomb de la plaine. La montagne vosgienne se subdivise en deux ensembles : celui des Vosges du Nord et celui des hautes Vosges au sud de la vallée de la Bruche. Mais du nord au sud, une forêt dense couvre les versants et assure la personnalité naturelle des montagnes.

Naissance d'un massif

Il y a 300 millions d'années, une vaste chaîne montagneuse traversait une grande partie de l'Europe ; le massif hercynien. En quelques 50 millions d'années, l'érosion entame le massif qui s'enfoncé avant d'être envahi progressivement par la mer. Pendant 100 millions d'années, des couches de sédiments se déposent alors sur les sols et donnent naissance aux grès rouges ou roses, aux marnes et aux calcaires. Au moment où les Alpes se soulevèrent, il y a 50 millions d'années, la vieille montagne s'élève une deuxième fois. Un effondrement de la croûte terrestre forme alors un rift, futur fossé rhénan, alors que deux massifs se soulèvent à l'est, l'actuelle Forêt-Noire et à l'ouest, les actuelles Vosges. Cette étape explique les différences de relief entre les versants lorrains et alsaciens des Vosges. Alors que la montagne meurt progressivement vers la Lorraine, elle domine la plaine d'Alsace par des reliefs abrupts. En s'effondrant, la croûte terrestre forme des gradins devenus depuis les collines sous-vosgiennes. Après la formation du rift, l'érosion agit de nouveau, dénude les socles granitiques des Vosges, façonne les vallées et laisse la mer envahir le fossé rhénan. De 2 millions d'années jusqu'à 12 000 ans avant notre ère, plusieurs phases de refroidissement se succèdent. Des glaciers se forment dans les hautes vallées, érodent les sommets, affinent le relief et deviennent des lacs d'eau froide.

Au nord, une altitude moindre

Aujourd'hui, les Vosges se subdivisent en deux ensembles : au nord de la vallée de la Ruhe, les Vosges gréseuses atteignent des altitudes moindres qu'au sud, où les hautes Vosges culminent avec les ballons à 1 400m. Le premier ensemble date de l'époque du Trias et se poursuit par le Palatinat en Allemagne. Ses roches découpées en abrupt forment des reliefs en forme de ruines. L'oxyde de fer colore les rochers gréseux de rouge, de rose ou d'ocre et crée ainsi un contraste avec les forêts vertes de pins. L'altitude maximale n'atteint que 400 à 600m, mais sa faiblesse n'entame en rien le spectaculaire de ses paysages. Région frontalière, le nombre de ses escarpements ont été fortifiés au cours des siècles. Par endroits, des ruines de forteresses médiévales coiffent les pitons et se fondent dans les grès. L'exploitation du bois a longtemps été la seule ressource des familles avant que les industries du fer et du cristal ne diversifient les gisements d'emplois.

Les hautes Vosges et les ballons

Au sud de la vallée de la Bruche, la montagne atteint des altitudes plus élevées. Les hautes Vosges appartiennent à l'ancien massif hercynien, mais l'érosion a mis au jour le gneiss du nord, les granits au centre et des roches d'origine volcanique au sud. Les granits du Champ de Feu culminent à 1 000m d'altitude puis laissent la place au val de Villé creusé dans les schistes. La chaîne des célèbres ballons s'ouvre après la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et ses réserves minéralogiques. 5 000 hectares de pelouses, de landes et de pâturages coiffent les ballons. Une végétation originale comme la pulsatille blanche, héritée de l'époque glaciaire, s'est développée sur ces hauts chaumes. Des sommets, la forêt forme un manteau dense jusqu'aux vallées. Entre 1 000 et 1 200m, seuls une futaie de hêtres et des érables sycomores résistent aux conditions climatiques. De 600 à 1 000m, une futaie abondante composée de hêtres et de sapins blancs forme une ceinture verte autour du massif. Plus bas, des chênes sessiles poussent en bosquets près des villages et sur les premières pentes.

Depuis le Moyen-Âge, les vallées accueillent une population dense. Les ressources naturelles ont permis la naissance de nombreuses activités artisanales. Le bois transformé dans les forêts servait à alimenter forges, fonderies, verreries et cristalleries ? L'industrie textile a dominé l'économie locale à partir du XVIII^{ème} siècle,

jusqu'à ce qu'une série de crises entraîne un phénomène de concentration après les années 1950. Avec la création du parc naturel régional des ballons des Vosges, le tourisme est devenu une ressource importante pour une population qui connaît un chômage endémique, un déficit démographique important et un vieillissement constant.

Le Parc Régional des Vosges du Nord

Guide Hachette 2018

Le parc naturel régional des Vosges du Nord couvre la partie septentrionale du massif vosgien. Son territoire de 120 000 hectares unit les régions de Lorraine, le département de la Moselle, la région d'Alsace et le département du Bas-Rhin. Formidable réserve écologique où l'homme et la nature vivent en harmonie, les Vosges du Nord regorgent de richesses à découvrir le long des sentiers de randonnée aménagés et entretenus par le Club vosgien.

Le massif forestier.

Les richesses naturelles des Vosges du Nord appartiennent au patrimoine de l'humanité. La qualité de ses paysages, de sa faune et de sa flore a justifié son classement en parc naturel régional en 1975 et en réserve de biosphère par l'UNESCO en 1989.

D'une altitude moyenne de 350m, le massif forestier occupe le cœur du parc. Ses grandes forêts, ses pitons de grès et ses zones humides forment ses principaux caractères. L'omniprésence du grès favorise un couvert végétal varié et équilibré entre feuillus et résineux, avec d'innombrables hêtres, pins sylvestres et chênes. La faune et la flore profitent de cet environnement et de la diversité des milieux naturels : étangs, tourbières et roselières.

La taille de certains arbres vaut l'appellation de forêts-cathédrales. Parmi la faune sauvage, le prestigieux cerf élaphe brame certaines nuits d'automne lors de la période des amours. Exploitées principalement en futaies régulières, ces forêts conservent certains écosystèmes remarquables comme les pinèdes sur tourbe du pays de Bitche, les forêts de ravin, les aulnaies marécageuses et les bétulaies, zones tourneuses plantées de bouleaux en fond de vallée. Pour contrecarrer l'avancée des forêts dans les fonds de vallées où l'agriculture a cessé, des vaches rustiques, les *Highland Cattle* ont été introduites pour entretenir ces espaces. Cuir épais et long poil, ces bovins maintiennent un paysage ouvert autour de certains villages menacés d'encerclement par la forêt.

Le grès dessine des formes parfois surprenantes. Falaises, rochers ou pitons tordus sous l'effet du vent affirment la personnalité des Vosges du Nord. L'architecture traditionnelle utilise également en masse ce matériau local. Les conditions climatiques ont provoqué une érosion alvéolaire sur certaines parois en forme de rayons d'une ruche. Faune et flore prolifèrent dans les tourbières apparues pour la plupart en bordure d'étang. C'est le domaine de la sphaigne, plante capable de se reproduire en milieu très pauvre en éléments nutritifs et d'absorber jusqu'à vingt-cinq fois son poids en eau. Elle voisine avec le droséra, plante carnivore dont les poils visqueux des feuilles capturent les insectes. En bordure d'étang, les pins de Hanau, variété de pin sylvestre, ont donné naissance à un milieu forestier original : la pinède sur tourbe où la myrtille des marais abonde.

Une grande richesse de paysages.

Une partie de l'Alsace bossue et le pays de Volmunster marquent la zone de plateau couvert, transition entre le massif forestier et le plateau lorrain. Vergers, cultures et villages-rues jalonnent les vastes horizons. Moulins à huile et à blé, forges et autres industries ont investi les rives des nombreux cours d'eau.

Outre le pays verrier, le parc naturel des Vosges du Nord englobe la région du piémont, zone de rupture entre le massif forestier et la plaine d'Alsace. Forêts, villages pittoresques et coteaux plantés de vergers ou de vignes esquissent le paysage. Essence primordiale pour les activités traditionnelles, les châtaigniers se dressent souvent en lisière de forêt. Il a donné naissance à une spécialité locale : le boudin aux châtaignes d'Oberbronn.

Les vergers traditionnels ceignent les villages de l'Alsace bossue et parsèment le plateau lorrain. De nombreuses variétés locales de pommes, poires, mirabelles, quetsches, cerises et noix fournissent la nourriture nécessaire à de nombreux oiseaux. Torcol fourmilier, pie-grièche à tête rousse, huppe fasciée et chouette chevêche construisent leurs nids dans les cavités des vergers.

Les stations des Vosges

Près de La Bresse, rivale de Gérardmer, des stations plus modestes permettent d'apprécier les paysages en toute quiétude. Dès les beaux jours revenus, les pistes de ski se transforment en chemins de randonnée.

La Bresse

A 14km au sud de Gérardmer par la D 486.

Fondé au IX^{ème} siècle par les marcaires alsaciens, le village est longtemps resté isolé de la Lorraine car ses habitants avaient noué des relations privilégiées avec la vallée de Munster. Jusqu'en 1585, le fief de La Bresse appartenait à la famille Hattstatt et commerçait avec les Alsaciens par le chemin des Marchands puis le Rothenbachkopf. Jusqu'à la révolution, La Bresse jouit d'une certaine autonomie et forme une petite république indépendante.

En 1840-43, Laurent Rémy et Antoine Géhin, deux enfants de La Bresse, mettent au point des méthodes de fécondation artificielle de la truite dans l'étang de Séchemer, posant ainsi les bases de la pisciculture moderne. En 1944, les trois-quarts de la ville sont anéantis et le centre rasé. La reconstruction s'étalera de 1946 à 1956. Devenue la plus importante station de sports d'hiver de l'est de la France, La Bresse est une cité dynamique dont l'industrie connaît elle aussi un regain d'activité.

Le lac des Corbeaux

A la sortie de La Bresse, prendre la route vers le col de feignes ; 2km plus loin, prendre à droite la petite route qui monte en lacets.

Large de 299 m, long de 500 à 600m et profond de 23m, le lac des Corbeaux est ceinturé de grandes parois de porphyre de couleur rougeâtre et couronné de sapins. Une digue en maçonnerie permet d'abaisser la nappe d'eau de 7m au-dessous de son niveau naturel et d'alimenter ainsi filatures et tissages.

Vallée de la Xoulces et Grand Ventron

Poursuivre vers le col de la Vierge, puis redescendre vers Wildenstein et bifurquer à droite vers Xoulces.

Sur la rive droite du rouge-Rupt, la route remonte la vallée de la Xoulces. Après Xoulces, la vallée se resserre et les forêts bordent les rives du Rouge-Rupt. De la maison forestière de Eouge-Rupt, un chemin forestier grimpe rapidement vers les chaumes pour arriver à la Chaume du grand ventron, ferme-auberge et refuge. A l'est, un chemin permet d'atteindre en 10 mn le sommet du Grand Ventron.

Ventron

A 6 km de Cornimont par la D 43. Le nom de la cité vient de Vinteringen ou Vintergès, lieux où s'abritent les marcaires alsaciens en période hivernale. Le village est bâti autour du ruisseau de Ventron, affluent de la Moselotte. Cette petite station de sports d'hiver a conservé une ambiance familiale. Le musée du textile des Vosges occupe les bâtiments d'une ancienne usine de tissage du XIX^{ème} siècle. Chacun des quatre niveaux aborde un aspect particulier de l'industrie textile. Un espace est dédié aux forces motrices avec notamment une magnifique machine à vapeur animée et la reconstitution de sa chaufferie. Une autre salle présente la fabrication du fil et du tissu à partir des fibres végétales locales, selon les méthodes employées pendant des siècles dans les Vosges. La filature industrielle est présentée à travers des machines qui transforment la fibre en fil. Enfin, plusieurs métiers à tisser du XVIII^{ème} siècle à nos jours, dont un métier jacquard en fonctionnement, évoquent la dernière étape du processus industriel. Une exposition temporaire dont le sujet change tous les six mois occupe le deuxième étage.

Bussang

Peu avant le col d'Oderen, une petite route part sur la droite vers Bussang. Bussang est un lieu de passage depuis la nuit des temps.... Une voie romaine passait déjà par le col du même nom pour rejoindre l'Alsace. De passage en 1580, Montaigne décrit déjà les « rochers inaccessibles » et les mines d'argent, exploitées dès le milieu du XVI^{ème} siècle par les ducs de Lorraine grâce à une main-d'œuvre venue d'Allemagne, de Suisse et du Tyrol. En 1675, Turenne emprunte cette voie pour aller combattre les troupes impériales.

La Moselle prend sa source à quelques kilomètres du bourg. Découvertes en 1615, ses sources d'eau minérale ont donné naissance à une nouvelle activité au XIX^{ème} siècle. C'est aujourd'hui une agréable station de villégiature, animée par les skieurs en hiver et les randonneurs en été.

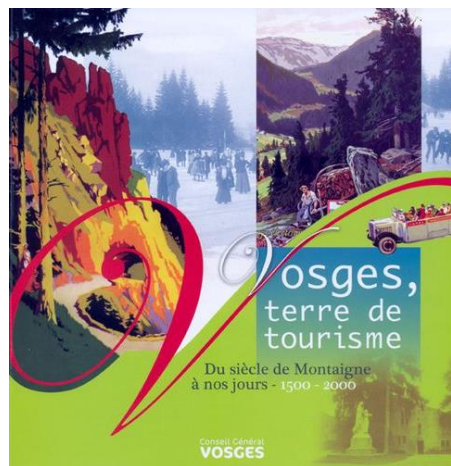
Le département des Vosges vous propose quatre stations thermales très réputées dans les villes de Contrexéville, Vittel, Plombières-les-Bains, Bains-les-Bains. Repos et bien-être seront les maîtres-mots de vos cures. Les établissements proposent également les traitements dans les domaines suivants : rhumatologie, maladies cardio-artérielles, affections digestives et urinaires, maladies métaboliques.

Contrexéville. Rythmé par les alignements de colonnes de style néo-byzantin, l'esprit du visiteur se laissera gagner par l'ambiance si particulière aux villes d'eau. Jalousement préservé, le patrimoine architectural issu du XIX^{ème} est le cadre privilégié de villégiatures ressourçantes. Du camaïeu de bleus des colonnades à la couleur or des icônes de la chapelle Orthodoxe, l'esprit du lieu participe à créer l'atmosphère convoitée par tant de visiteurs. La place des Fontaines avec son architecture résolument contemporaine, rappelle au voyageur que la ville est ancrée dans le présent. Les animations et les loisirs proposés en témoignent.


Vittel est située dans le département des Vosges et la région Lorraine, connue pour son eau minérale. Reconnue et appréciée pour son Thermalisme et ses nombreuses animations, Vittel vous accueille tout au long de l'année.

Plombières-les-Bains est dans le département des Vosges et la région Lorraine. Plombières-les-Bains est surnommée la « Ville aux mille balcons ». Située dans les Vosges Méridionales, la ville possède 27 sources chaudes faiblement minéralisées mais riches en oligo-éléments, les eaux de Plombières jaillissent à des températures comprises entre 57 et 84 degrés : idéales pour se relaxer, elles sont aussi indiquées dans le traitement des affections digestives et rhumatismales.

Bains-les-Bains est une station thermale située au sud des Vosges. Elle est nichée dans la vallée du Bagnerot, affluent du Coney qui longe le Canal de l'Est. Au cœur de la Vosges touristique, la Chaîne thermale du Soleil vous propose des cures thermales et des séjours de remise en forme afin de soigner les problèmes de cœur-artères et rhumatismes.



Chiffres clefs du tourisme dans les Vosges : 4 millions de visiteurs recensés
Site du CDT des Vosges

<p>CAPACITE D'ACCUEIL 144 800 lits touristiques 1,5 million de nuitées 641 900 touristes en hôtels et campings dont 32% d'étrangers 230 M€ de retombées économiques</p>	<p>RESSOURCES 14 domaines skiables 4 stations thermales 3^{ème} département le plus boisés de France 1 parc naturel régional 16 communes « stations vertes » 3 stations « Famille plus »</p>	<p>ACCESSIBILITE Accès A31 Luxembourg-Dijon TGV Metz-Nancy & Epinal Aéroport Metz-Nancy & Bâle-Mulhouse</p>
<p>MOTIVATIONS DE LA VENUE 28% pratique d'une activité 26% visite d'un site 15% participation à un évènement 14% découverte de la destination 17% autres 61% des visiteurs sont des repeaters</p>	<p>HEBERGEMENTS PREFERES 1 location meublée 2 parents-amis 3 hôtels 4 campings (HPA)</p>	<p>PROFIL DES VISITEURS 69% excursionnistes (dont 80% de lorrains) 76/ de touristes séjournent en hébergement marchand 27€ dépense moyenne/jour/visiteur</p>
<p>ÂGE DES VISITEURS 43% de 35 à 49 ans 21% de 25 à 34 ans 19% de 50 ç 64 ans 12% plus de 65 ans 5% de 18 à 24 ans</p>	<p>REVENUS MENSUELS DES VISITEURS 45% de 3 000 à 4 999€ 19% de 2 000 à 2 999€ 14% plus de 5 000€ 13% de 1 500 à 1 999€ 9% moins de 1 500€</p>	<p>TYPOLOGIE DES VISITEURS 49% en couple 40% en famille 7% seuls 4% autres</p>
<p>CLIENTELE EN HOTEL & CAMPING 68% nuitées françaises 32% nuitées étrangères ORIGINE DES FRANÇAIS : 77% Grand Est, 5% Île de France, 5% Bourgogne Franche-Comté, 3% Auvergne – Rhône-Alpes, 3% Hauts de France. Durée moyenne 2 jours ORIGINE DES ETRANGERS : 40% Pays-Bas, 24% Belgique, 18% Allemagne. Durée moyenne 3 jours</p>	<p>OFFRE D'HEBERGEMENT 144 800 lits touristiques 47 800 lits marchands 97 000 lits non-marchands en résidence secondaire Hôtellerie de plein-air 33%, meublés classés tourisme 26%, hôtellerie 17%, gîtes de séjour, d'étape, de groupe 6%, Centres de vacances 6%, villages de vacances 4%, camping-car 2%, autres hébergements collectifs 1%, chambres d'hôtes 1%, hébergements insolites 1%</p>	<p>FREQUENTATION TOURISTIQUE EN HÔTELS & CAMPINGS 1,5 million de nuitées touristiques marchandes 641 900 touristes 61% de nuitées en hôtel 39% de nuitées en camping HOTEL : 880 600 nuitées 506 000 touristes origine 80% français 20% étrangers Durée moyenne de séjour 1,7 jour CAMPING : 569 700 nuitées 135900 touristes 49% français, 51% étrangers Durée moyenne de séjour 4,2 jours</p>
<p>BIEN-ÊTRE 4 STATIONS THERMALES 13.600 curistes en 2016 + 15% sur les 5 dernières années 1 marque FOR ê (ci-contre) 3 gammes : hôtels & résidences, spa & bien-être, goût & saveur 30 établissements, 4 stations thermales, 1 partenaire cosmétique Phytodia, 12</p>		<p>TOURISME HIVERNAL 679 000 journées skieurs commercialisées 14 domaines skiables (alpins & nordiques)</p>

producteurs		
<p>VELOTOURISME, BALADE & RANDO</p> <p>200km de voies vertes et véloroutes</p> <p>3 000km de sentiers VTT</p> <p>40 prestataires labellisés accueil vélo</p> <p>° de 42 000 passages devant compteurs entre juillet et août 2016</p> <p>www.bike.vosges.fr</p> <p>4.000 km de sentiers pédestres balisés dont 500 km de sentiers « Grande Randonnée »</p>	<p>SITES TOURISTIQUES ET LOISIRS</p> <p>+ de 100 sites de visites et de loisirs</p> <p>1,5 million de visiteurs en 2016</p> <p>TOP 5 DES SITES</p> <p>Fraispertuis city 271 300</p> <p>Confiserie Hautes Vosges 231 000</p> <p>Bateliers lac de Gérardmer 177 800</p> <p>Luge d'été de la Schlucht 100.600</p> <p>Schlitte Mountain 71 700</p>	<p>OFFICES DE TOURISME</p> <p>32 points d'information touristique gérés par 9 offices de tourisme intercommunaux, 2 offices de tourisme communaux et 4 syndicats d'initiative</p> <p>PRINCIPALES DEMANDES A L'ACCUEIL</p> <p>26% services pratiques</p> <p>22% nature, activités, loisirs, randonnées</p> <p>22% autres</p> <p>17% patrimoine</p> <p>13% évènements, manifestations, expositions</p>
<p>ECONOMIE</p> <p>4 millions de visiteurs génèrent 230 millions € de retombées économiques soit 23% de retombées économiques touristiques de lorraine dont 31 millions € dans les hébergements marchands.</p> <p>5 400 emplois salariés liés au tourisme</p>	<p>COMMUNICATION</p> <p>Sites web touristiques</p> <p>Tourisme.vosges.fr : 178 954 visiteurs, 671 989 pages vues</p> <p>Sortir.vosges.fr : 125 163 visiteurs, 696 239 pages vues</p> <p>67 journalistes accueillis générant 27 millions de lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs</p>	<p>PALMARES GOOGLE 2017 : les Vosges dans le Top 10 des destinations touristiques les plus recherchées par les Français.</p> <p>12 salons touristiques : la lorraine est formidable (Toul), Foire de Châlons S/ Marne, Kidexpo (Paris), SITV (Colmar), Utrecht (Pays-Bas), Salon du Randonneur (Lyon), Tourissima (Lille), Salon de la gourmandise (Epinal), Salon de l'agriculture (Paris), Mondial du tourisme (Paris), Salon du tourisme frontalier (Longwy), 32^{ème} congrès de l'ANEM (St Dié des Vosges)</p>

LE RENOUVEAU DU THERMALISME - Juillet-août 2019 Espaces 349

Flavio Marques Gomes – Consultant SCET

Après des années difficiles, le thermalisme français se porte bien. Les efforts fournis en matière de recherche médicale ont permis au secteur d'éloigner la menace d'un déremboursement des cures par l'Assurance maladie. Le secteur consent aujourd'hui de lourds investissements pour moderniser ses équipements (établissements thermaux, mais aussi espaces publics, équipements de loisirs et hébergements touristiques), diversifier son offre (du bien-être au curatif en passant par le préventif) et élargir ses clientèles (du curiste étranger au patient habitant sur place en passant par le curiste conventionné). L'enjeu : se renouveler pour tirer parti du vieillissement de la population et de l'engouement pour les médecines naturelles.

GRAND EST – LE RENOUVEAU DU THERMALISME PASSE PAR L'INVESTISSEMENT

Face à un contexte européen particulièrement concurrentiel, la région Grand-Est souhaite faire du thermalisme un élément distinctif de son territoire. Avec huit stations thermales, la région s'appuie sur une diversité d'établissements, tant en matière d'indications thérapeutiques que de positionnement ou de dynamisme local. Des investissements lourds sont programmés dans les huit stations existantes. Surtout, la renaissance d'une neuvième station, Grand Nancy Thermal, devrait stimuler le thermalisme régional.

Avec la création fin 2016 de la fédération thermale du Grand Est (FTGE), l'inscription du thermalisme comme filière prioritaire au sein du schéma régional de développement du tourisme 2018-2023 (SRDT) et la confirmation du projet Grand Nancy Thermal, force est de constater que la région Grand-Est fait plus que jamais la part belle au thermalisme.

C'est une longue histoire qui lie la région au thermalisme. Bourbonne-les-Bains, cité du peuple gaulois des Lingons, tire son nom du dieu guérisseur Borvo : les bienfaits de la source chaude de l'actuelle station étaient déjà connus à l'époque gauloise. Les Romains y construisirent des thermes remarquables et les nombreux ex-voto témoignent de l'importance du culte qui y était pratiqué.

Au début du siècle dernier, en 1909, lors de l'Exposition internationale de l'est de la France, un forage artésien a fait jaillir à Nancy une source d'eau chaude de 800 mètres de profondeur. Ce sondage, alors le plus profond d'Europe, fournit 2 500 litres à la minute d'une eau chaude cristalline issue de pluies tombées il y a 25 000 ans. Inaugurée en 1913, la station thermale de Nancy, dessinée par l'architecte et conseiller municipal Louis Lanternier, accueille la plus grande piscine d'eau minérale du monde. La Grande Guerre sonnera le glas d'un projet qui devait abriter un théâtre, un hôtel, un parc d'attractions et des jardins à la française. Un siècle plus tard, le projet Grand Nancy Thermal fait renaître ce projet.

Mais c'est surtout au-delà des limites exiguës des stations qu'il convient d'appréhender les enjeux du thermalisme dans le Grand est. La position transfrontalière stratégique de la région, jouxtant quatre pays de tradition thermale notoire, n'en fait-elle pas naturellement la cheffe de file d'une Europe thermale en devenir ?

Si nous nous attachons dans un premier temps à établir un état des lieux du thermalisme dans la région Grand Est, nous nous focaliserons dans un second temps sur les leviers de développement de la filière pour les dix prochaines années. Face à un contexte européen particulièrement concurrentiel et en perpétuelle évolution, la région Grand Est compte faire du thermalisme un élément distinctif de son territoire.

Huit stations thermales

Avec ses huit stations thermales, la région s'appuie sur une diversité d'établissements, tant en matière d'indications thérapeutiques que de positionnement ou de dynamisme local. En 2017, près de 42 000 curistes conventionnés (et 620 000 entrées pour les activités thermoludiques et spas) ont été enregistrés dans le territoire. Le niveau de fréquentation des différentes stations est toutefois très contrasté, avec plus de 15 000 curistes accueillis à Amnéville-les-Thermes (soit 33% des curistes effectuant une cure thermale dans les établissements du grand est) contre seulement 442 à Contrexéville. Les activités annexes au thermalisme, autour du bien-être (spas) et des loisirs (thermoludisme), s'implantent progressivement dans les stations du Grand Est. Leur développement est toutefois timide et inégal, concernant à ce jour quatre des huit stations. Les retombées économiques sur le territoire sont non négligeables : près de 41,5 M€ de

chiffre d'affaires de retombées directes, dont 65% proviennent des cures conventionnées ; 34 M€ de produits consommés localement ; 3,6 M€ de recettes fiscales pour la région ; 18 M€ d'achats réalisés auprès de fournisseurs de la région, dont 87% sont injectés dans l'économie locale. Selon la Direction générale des entreprises, le thermalisme médical représente à l'échelle nationale plus d'un milliard € de chiffre d'affaires, dont 80% est directement redistribué dans l'économie locale.

La région fait état d'une situation contrastée concernant l'exploitation de ses stations, avec la présence de deux grands groupes thermaux (Valvital et Chaîne thermale du soleil), des exploitants indépendants mais aussi des exploitations gérées en régie par les collectivités ou des sociétés d'économie mixte, comme la SETV à Vittel. Créée en 2008 à l'initiative de la Ville pour reprendre une exploitation jusqu'alors assurée par un opérateur privé, la SETV a su redresser la situation financière de l'établissement en diversifiant l'offre des cures (en proposant des soins contre la surcharge pondérale, par exemple).

La région qui reçoit 7% des cures conventionnées françaises, occupe la cinquième place dans le palmarès des stations thermales (derrière l'Occitanie, la Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Un classement modeste quand on observe la propension des habitants du Grand est à suivre des cures. En 2016, les habitants du grand Est ont fait 96.000 cures, soit une propension largement plus importante à suivre une cure thermale que celle observée au niveau national. En effet, si on compte une moyenne de 10 curistes pour 1 000 habitants à l'échelle du pays, elle est de 17,3 au niveau régional (2016).

Nombreux défis

A l'image de l'évolution de la filière France, les stations thermales du Grand Est profitent de la recrudescence du marché après la crise économique de 2008. Si les chiffres traduisent une hausse notable de la fréquentation entre 2012 et 2017 (+8%), les moyennes nationales accusent de meilleurs résultats, avec une progression de l'ordre de 12%.

Cette timide progression peut s'expliquer en partie par le phénomène d'éviction de grande ampleur observé dans la région : près de 75% des curistes résidents du grand Est font le choix de se diriger vers d'autres régions pour effectuer leurs cures, essentiellement en Occitanie (25%), en Auvergne-Rhône-Alpes (17%) et en Nouvelle-Aquitaine (16%), tandis que les stations du Grand Est ont du mal à attirer les curistes venant d'autres régions (la clientèle des stations du Grand Est reste intrarégionale à 61%).

Qu'est-ce qui explique cette fuite des curistes ?

Force est de constater que la région est confrontée à de nombreux obstacles qui doivent être levés afin de permettre un développement harmonieux de la filière. Il faut pour se faire :

- trouver un équilibre entre les soins médicaux et thérapeutiques et la culture du bien-être et des loisirs ;
- diversifier et qualifier l'offre auprès d'une clientèle exigeante dans un contexte concurrentiel ;
- moderniser l'image du thermalisme à travers une communication attractive, et adaptée à l'ère du numérique et des réseaux sociaux ;
- définir une stratégie de destination avec l'ensemble des acteurs touristiques ;
- trouver des outils de financement innovants pour répondre aux lourds investissements de la filière ;
- former le personnel soignant et veiller à la qualité des soins, en cohérence avec les nouvelles attentes des clientèles (massages, kiné, sport détente en indoor et outdoor, etc.)

Face à ces enjeux, quels sont les leviers d'action dont dispose la région pour asseoir le développement de la filière sur son territoire ?

Coordination

L'application de la nouvelle gouvernance territoriale des grandes régions fusionnées a conduit la fédération thermale et climatique française à ajuster sa représentation régionale aux nouvelles frontières administratives. Après la création des fédérations régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, la fédération thermale du Grand Est (FTGE) a été fondée en novembre 2016. Structure de concertation et de réflexion, elle a vocation à accompagner le conseil régional dans les aspects tant stratégiques qu'opérationnels de la politique thermale. La FTGE regroupe : des membres représentant les huit stations (communes thermales ou intercommunalités) ; des membres de la Région Grand Est ainsi que des membres invités (comité régional du tourisme, conseils départementaux).

Son champ de réflexion et d'action est très large puisqu'il intègre aussi bien les problématiques d'aménagement du territoire et de développement économique que les questions d'attractivité touristique et de marketing territorial, ou encore les enjeux de la politique de santé et de bien-être. La FTGE poursuit plusieurs objectifs :

- constituer une banque d'informations sur la filière thermique dans la région ;
- assurer la coordination entre tous les acteurs de la filière pour réaliser efficacement les objectifs poursuivis ;
- conduire une politique de communication auprès des médias, de lobbying auprès des instances régionales et de promotion par l'organisation d'évènements autour des grandes thématiques du thermalisme, à l'échelle régionale, nationale, voire européenne, avec les institutionnels et professionnels du secteur.

Elle accompagne notamment la Région dans l'analyse des besoins en investissement pour développer la filière. Politique d'investissement qui se veut particulièrement volontariste pour les dix prochaines années comme nous le détaillons ci-après.

Investissements

La mise en œuvre d'un plan de développement de la filière au niveau régional constitue une première étape pour définir un plan d'action opérationnel avec l'ensemble des acteurs. Elle nécessite en amont d'identifier les besoins en investissement pour répondre aux attentes des patients et clientèles, s'adapter aux enjeux de santé publique et anticiper les innovations technologiques afin que l'offre régionale reste attractive et compétitive. Ces investissements portent sur les établissements thermaux, mais aussi sur l'environnement et le cadre de vie des stations. Le tableau ci-après délivre une synthèse des investissements prévus pour chaque station thermique entre 2018 et 2028. Le total des investissements identifiés et chiffrés à ce jour s'élève ainsi à près de 160 millions d'euros.

L'exemple d'Amnéville est particulièrement édifiant. Quarante-cinq ans après la création de l'établissement thermal par le docteur Jean Kiffer, cette station se hisse dans le top 10 des stations thermales de France. Rebaptisée la « Cité des loisirs », elle est aujourd'hui le premier site touristique du Grand Est avec 6 millions de visiteurs, touristes et curistes. La station a été l'une des premières à prendre le tournant de l'eau thermique « à la carte et pour tous », avec succès. En 2017, 630 000 visiteurs ont profité des bienfaits de l'eau de Saint-Eloy. Aujourd'hui, 21 millions de travaux d'aménagement sont prévus pour sortir de terre un ambitieux parc de loisirs tandis que l'impressionnante charpente bois et métal de Thermapolis s'est vue récemment remplacée par une structure en inox, plus adaptée à un environnement thermal humide. A Morsbronn-les-Bains, Valvital compte construire un nouveau complexe thermal ainsi qu'une résidence. Ce dernier remplacerait l'établissement actuel, loué par Valvital à l'Ugecam (groupement d'établissements de santé de l'Assurance maladie). Le budget a été chiffré entre 10 et 20 millions d'euros, mais le calendrier n'a pas encore été arrêté.

Emploi

La filière totalise aujourd'hui 1 320 emplois en équivalent temps plein dans la région. La modernisation des équipements est essentielle pour permettre de renforcer la fréquentation des stations thermales et d'accélérer le mouvement de création d'emplois dans ce secteur, des emplois durables et de proximité, qualifiés et au cœur des territoires. Selon les projections de la région, une augmentation de la fréquentation et du chiffre d'affaires des stations thermales pourrait générer 2 000 emplois directs et indirects dans les cinq ans.

Consciente de l'importance de répondre aux besoins de la filière à travers la mise en place de formations qualifiantes, la Région se met en ordre de marche pour accompagner les emplois de l'eau. Ainsi, en 2017, l'université de Lorraine accueillait les premiers étudiants du nouveau diplôme universitaire (DU) santé et thermalisme. Par ailleurs, un manque criant d'hydrothérapeutes et de kinésithérapeutes se fait ressentir dans la plupart des établissements thermaux de la région. Une formation test va être mise en place en septembre prochain pour former une dizaine d'hydrothérapeutes tandis que la question des kinésithérapeutes est toujours à l'étude.

Complémentarités

La région est dotée du plus grand réseau de France de voies navigables, avec un linéaire de plus de 2.130 kilomètres. Le tourisme fluvial et fluvestre constitue un élément distinctif de la région au niveau national et

représente une possibilité de développement pour les territoires mouillés. Il représente par ailleurs un poids relativement important dans la région puisque toutes les filières y sont présentes : péniches-hôtels, plaisance privée, sports nautiques, véloroutes, etc. Le Grand Est se caractérise aussi par le plus long itinéraire de frontières jouxtant plusieurs pays : le Rhin et les canaux y constituent de ce fait des portes d'entrée et des moyens de découvrir le territoire pour une clientèle étrangère au fort pouvoir d'achat.

Une offre complémentaire et innovante, mêlant tourisme de santé et tourisme fluvial, n'est-elle pas à inventer ? Les deux pratiques qui ont l'eau comme dénominateur commun, pourraient en effet avoir vocation à fonctionner en synergie. Thermapolis, à Amnéville, se trouve à proximité directe du fleuve de la Moselle. Une offre globale incluant thermalisme et santé sur le fleuve et ses berges n'est-elle pas alors à imaginer pour séduire de nouvelles clientèles et développer le tourisme dans la région ?

Stratégie transfrontalière

Avec 158 000 frontaliers – près de 45% des frontaliers français – la région souhaite s'appuyer sur son atout géographique pour développer une stratégie transfrontalière. Il est à noter que cette dimension est déjà inscrite dans le programme de coopération européen Interreg (France-Belgique-Allemagne-Luxembourg) Grande Région 2014-2020, au sein de l'axe 2, qui exhorte la destination à « *un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie* », à travers le développement de projets innovants sur le thermalisme.

L'un des grands objectifs de la FTGE est de constituer un cluster thermal transfrontalier composé d'exploitants, d'universitaires, de scientifiques, de professionnels de la filière ainsi que d'institutions publiques françaises, belges, luxembourgeoises, allemandes et suisses. Il visera à mobiliser un très large spectre d'experts qui auront vocation à travailler dans une démarche d'interclustering (avec le cluster franco-allemand relatif à la silver économie, par exemple). La FTGE montre ainsi sa volonté d'accompagner l'évolution d'un thermalisme moderne et tourné vers les soins, en s'inspirant des exemples allemands.

La région a en effet tout à gagner de l'expérience de ses voisins, notamment allemands, champions européens incontestés du thermalisme. Avec 330 établissements thermaux répartis dans 265 stations, l'Allemagne ne cède pas à la privatisation de ses structures : elles demeurent à 75% la propriété des communes, à 10% celle de l'Etat, les opérateurs privés se partageant les 15% restants. Si le nombre de curistes pris en charge a diminué à la suite de la nouvelle législation sur le remboursement des cures, en 1996, l'augmentation concomitante de curistes non conventionnés est venue compenser cette diminution. Le diagnostic allemand est sans appel : une clientèle plus diversifiée, des prestations plus variées et mieux définies, des infrastructures et des soins médicaux plus à la pointe, une politique commerciale plus active ou encore un faible ticket d'entrée sont les clés de la réussite. L'Allemagne compte chaque année près de 5,5 millions de curistes (presque dix fois plus qu'en France) et accueille 250 000 curistes étrangers.

D'autres pays frontaliers du Grand Est se distinguent, comme le Luxembourg avec son établissement de Mondor-d-les-Bains. L'État luxembourgeois va investir 142 millions d'euros pour des travaux de rénovations qui s'effectueront de 2019 à 2024. Toute l'infrastructure destinée aux cures sera rénovée tandis que les locaux techniques seront remplacés par un hôtel. Le projet vise plus largement à augmenter le nombre de places disponibles pour répondre à une demande grandissante. Parallèlement à ces travaux d'aménagement, l'établissement souhaite cibler et diversifier ses cures. C'est ainsi qu'il a tout récemment mis en place une cure post-oncologique (qui s'inscrit dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer) et développé un concept innovant autour de la santé et du bien-être au travail, avec des interventions en entreprise. Enfin, une politique événementielle volontariste couplée à une stratégie de marketing différenciante devrait permettre d'attirer de nouveaux publics et de proposer des offres plus personnalisées.

Le projet phare de Grand Nancy Thermal constitue une étape décisive dans le renouveau du thermalisme du Grand Est. La station alliera la grandeur d'un patrimoine architectural remarquable à des équipements à la pointe de la modernité, le tout inscrit dans un écrin de verdure installé au cœur d'un environnement urbain dynamique et attractif. En édifiant l'établissement au cœur de la ville, Grand Nancy Thermal réinvente l'usage du thermalisme d'aujourd'hui en remettant au goût du jour l'ambition romaine : celle d'une pratique de santé publique partagée, ouverte et dédiée à tous.

Le thermalisme dans les stations du Grand-Est

Station	Équipement de bien-être thermoludique ou	Fréquentation (curistes conventionnés)	Fréquentation (clients non conventionnés)	Gestionnaire
Amnéville	Oui	15 150	615 000	Association locale
Bains-les-Bains	Oui	5 096	1 350	Chaîne thermique soleil
Bourbonne-les-Bains	Non	7 700	Non communiqué	Valvital
Contrexéville	Oui	442	NC	Commune
Morsbronn-les-Bains	Non	4 000	NC	Valvital
Niederbronn-les-Bains	Non	2 200	NC	Valvital
Plombières-les-Bains	Oui	3 650	NC	Doctocare
Vittel	Oui	4 100	NC	SEM locale

INVESTISSEMENTS PREVUS (2018-2028)

AMNEVILLE : aménagement de la Cité des loisirs (21 M€) / Rénovation et extension de Thermapolis (125 000 €)

BAINS-LES-BAINS : néant / 6,2 M€ réalisés entre 2008-2018

BOURDONNE-LES-BAINS : Extension de thermes et création d'un spa (4 M€)

CONTREXEVILLE : création d'une résidence thermique, rénovation de la galerie thermique et aménagement des espaces publics

MORSBRONN-LES-BAINS : création d'un nouveau complexe thermal (15 M€)

NIEDERBRONN-LES-BAINS : Extension ou délocalisation des thermes

PLOMBIERES-LES-BAINS : Rénovation du spa Calodaé et extension des thermes (20 M€)

VITTEL : Rénovation des thermes et de la galerie thermique

GRAND NANCY THERMAL : Création d'un établissement thermal, d'un spa, d'un complexe aqualudique et d'une résidence de tourisme (98 M€)

La fédération thermique du Grand Est, un outil de concertation - Juillet-août 2019 Espaces 349

Interview de Marie-Catherine Tallot

Secrétaire générale de la Fédération thermique du Grand Est, adjointe au maire de Nancy, conseillère métropolitaine déléguée au projet Grand Nancy Thermal

Récemment créée, la Fédération thermique du Grand Est a pour ambition de définir un plan de développement du thermalisme régional à l'horizon 2028. Elle privilégie le travail en réseau des acteurs de la filière thermique et s'appuie sur les acteurs publics et privés, les élus, les exploitants des stations thermales. Cinq chantiers prioritaires ont été retenus, le premier d'entre eux étant le soutien financier aux investissements.

Quand et pourquoi la Fédération Thermale du Grand Est a-t-elle été créée ?

La Fédération thermique du Grand-Est a été créée fin 2016, à la suite de la création de la région Grand Est. La Fédération thermique et climatique française (FTCF) a souhaité refondre son organisation régionale pour la calquer sur le nouveau périmètre des régions.

Dans le Grand-Est, il n'existait qu'une seule fédération régionale, la Fédération thermique et climatique des Vosges et de l'Est. La réforme des régions a été l'occasion de créer une structure plus large, avec l'ambition partagée de mettre en ordre de marche une structure de concertation capable d'imaginer les nouveaux défis du thermalisme pour la région Grand Est. Elle privilégie le travail en réseau des acteurs de la filière thermique et s'appuie sur les acteurs publics et privés, les élus, les exploitants des stations thermales. Son premier objectif : définir un plan de développement du thermalisme régional à l'horizon 2028.

Comment vous y prenez-vous pour définir ce plan ?

Pour agir ensemble, il faut d'abord que nous apprenions à nous connaître. Cela s'est fait tout d'abord autour d'un audit qui a permis de faire une radiographie de l'offre thermique régionale.

Nous commençons à travailler ensemble. Et, pour des stations thermales qui ont pris l'habitude d'une activité solitaire et concurrentielle, ce n'est pas un exercice facile ! Nous apprenons, des liens se créent, les obstacles tombent.

Le projet de Grand Nancy Thermal qui était perçu comme un danger par les stations de la région, est désormais compris comme une chance, une locomotive. Sa force, c'est d'être dans une grande agglomération proche d'universités qui ouvrent la possibilité de faire de la recherche : pour aller plus loin dans les protocoles qui pourront être développés en thermalisme, pour avoir des indications supplémentaires et donner ainsi encore plus de crédit au thermalisme du Grand Est. C'est aussi la possibilité de former des professionnels qui exercent le thermalisme de demain. Cela permettra à l'offre régionale d'asseoir une image de qualité et d'excellence dans les soins.

Quels sont les points saillants de l'offre relevés par l'audit ?

Le principal est la diversité de l'offre régionale. Certaines stations thermales sont situées dans des espaces de nature, d'autres sont très urbaines, d'autres sont entre les deux. La région dispose également d'une diversité en matière d'orientations thérapeutiques : elle propose des cures pour six des douze orientations thérapeutiques agréées par l'Assurance maladie, dont trois parmi les plus importantes en nombre de curistes (rhumatologie, voies respiratoires et appareil digestif). Avec une telle diversité, nous devrions pouvoir attirer davantage de curistes. D'autant que les patients qui fréquentent nos cures thermales aujourd'hui sont très majoritairement des habitants la région. Nous avons une forte marge de progression. Pour cela, nous pouvons nous inspirer de ce qui se fait à l'étranger, tout près de chez nous. En Allemagne, la culture du bain est très forte, le thermalisme médical est très peu développé, c'est plutôt un thermalisme de bien-être. En Belgique, la station de Spa propose dans un espace thermal des offres de soins et des activités aquatiques dédiées au bien-être. Au Luxembourg, l'unique station thermique, Mondorf-les-Bains, propose un thermalisme assez proche de celui que nous pratiquons en France. Nous avons déjà organisé quelques rencontres qui nous ont permis de mieux connaître nos voisins. Nous avons noué des relations avec Mondorf-les-Bains et Baden-Baden (Allemagne).

Quels sont les axes de travail autour desquels s'organise le plan de développement du thermalisme régional ?

Nous avons retenu cinq chantiers prioritaires : le soutien financier aux investissements, l'innovation, la recherche et le développement, la sensibilisation, la formation et le recrutement du personnel médical, la promotion et la communication, le suivi et l'évaluation de l'activité thermale et de la politique régionale. Nous travaillons actuellement à l'élaboration du plan d'action qui permettra de mettre en œuvre ces chantiers.

Nous sommes la cinquième région thermale de France en termes de fréquentation. Notre objectif est de devenir le quatrième.

Grand Nancy thermal renaissance d'un projet inachevé - Juillet-août 2019 Espaces 349

Marie-Catherine Tallot – adjoint au maire de Nancy

Fermé depuis les années 1930, le site thermal de Nancy rouvrira en 2023. Près de 100 millions d'euros vont être investis dans l'ancien établissement thermal, qui va être réhabilité et agrandi, Grand Nancy Thermal s'articulera autour de trois espaces alimentés en eau thermale : l'établissement thermal (pôle santé), l'espace de bien-être et le complexe aqualudique. L'ensemble sera exploité par la Compagnie européenne des bains-Valvital.

En 1913, l'architecte nancéien Louis Lanternier rêvait de faire de Nancy une grande ville thermale. Ce rêve devient réalité avec l'ouverture, prévue en 2023, d'un complexe thermal moderne conjuguant santé, bien-être et loisirs. Grand Nancy Thermal sera la seule station française située au cœur d'une métropole. Destiné à tous, l'établissement proposera une offre multiple et complète réunie sur un même site. Il sera possible d'y exercer une grande diversité d'activités et de bénéficier d'une large gamme de services et de soins.

Le groupe Compagnie européenne des bains-Valvital, acteur majeur du thermalisme français depuis près de trente ans, a été retenu par les élus du Grand Nancy en tant que délégataires de service public. Il est chargé de la conception architecturale et technique, de la réalisation et de l'exploitation du site. Il est accompagné de cabinets d'architectes reconnus nationalement : Anne Démians, architecte spécialisé dans les thermes et centres aquatiques.

Rêve inachevé

En 1909, durant six mois, plus de deux millions de visiteurs se pressent à Nancy pour découvrir l'Exposition internationale de l'Est de la France. Installés dans le parc Sainte-Marie, au cœur d'un quartier en plein essor, les pavillons font étalage des progrès industriels de la région, de son dynamisme universitaire et de son bouillonnement culturel avec le célèbre mouvement artistique de « l'École de Nancy ».

Parmi les nombreuses attractions, un forage artésien fait jaillir une source d'eau chaude de 800 mètres de profondeur. Le sondage, alors le plus profond d'Europe, fournit 2 500 litres à la minute d'une eau chaude et limpide (36°C), issue de pluies tombées sur le massif des Vosges il y a 25 000 ans. Ce forage a été creusé à l'initiative de Louis Lanternier, architecte de renom et conseiller municipal nancéien, qui rêve d'un grand établissement thermal pour poursuivre l'expansion de la ville.

Après les festivités de l'Exposition, une rotonde en pierre décorée de mosaïques est érigée à l'emplacement de la source. En son centre, une élégante fontaine laisse couler l'eau dont les bienfaits revissent les Nancéiens. Dès juillet 1911, l'Académie nationale de médecine donne l'autorisation d'exploiter l'eau de Nancy Thermal, qui est notamment utilisée pour traiter les rhumatismes et les troubles de l'appareil digestif.

En 1912, l'établissement thermal est inauguré. Il possède alors la plus grande piscine d'eau minérale du monde. Mais la Grande Guerre stoppe les ambitions de Louis Lanternier ? Les jardins à la française, le théâtre, le parc d'attractions et le grand hôtel qu'il avait imaginés ne verront pas le jour. L'activité cesse pendant la Première Guerre mondiale. Elle peine ensuite à se relancer et est totalement abandonnée dans les années 1930.

Projet d'envergure

En 2006, près d'un siècle après la reconnaissance dès 1911 de l'eau du site par l'Académie nationale de médecine, le Grand Nancy engage un important et long travail pour relancer le projet de station thermale. Le site présente en effet de forts atouts tant historiques, géologiques et géographiques qu'architecturaux. Il est situé dans un quartier résidentiel attractif et animé, accueillant notamment le parc Sainte-Marie, le musée de l'École de Nancy et le campus Artem. L'ambition du projet de Grand Nancy Thermal : créer un site thermal au rayonnement interrégional, national et transfrontalier. En 2010, un nouveau forage est réalisé, d'une profondeur de 850 mètres, qui permet à l'eau de la source d'alimenter à nouveau les bassins de Nancy Thermal. L'objectif : faire renaître le projet de Louis Lanternier.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, le Grand Nancy a été accompagné par un comité des sages constitué d'une centaine de spécialistes du monde médical, de professionnels du sport et d'élus.

Études cliniques.

Deux études cliniques décisives sont réalisées. La première concerne l'arthrose du genou et a été réalisée en partenariat avec le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy, d'avril 2012 à juin 2013 : 283 patients volontaires souffrant de cette affection ont bénéficié des soins d'une cure thermale sur le site de Grand Nancy Thermal, dans les locaux aménagés à cet effet. L'étude, menée par la Pr Isabelle Chary-Valckenaere, cheffe du service de rhumatologie du CHU, a confirmé l'efficacité d'une cure thermale standardisée dans la gonarthrose symptomatique pour deux patients sur trois. Six mois après leur cure, 75% des patients ressentaient une amélioration de leur qualité de vie et une amélioration de leur qualité de vie et une amélioration clinique tant au niveau de leurs douleurs que de leurs capacités fonctionnelles (avec une diminution de la prise de médicaments anti-inflammatoires et antalgiques). Le 27 mai 2014, l'Académie nationale de médecine a rendu un avis favorable pour l'exploitation de l'eau minérale naturelle du forage n°4 du Grand Nancy thermal à des fins thérapeutiques dans l'indication rhumatologie.

Une seconde étude clinique a été réalisée auprès de 70 sportifs opérés à la suite d'une rupture du ligament croisé du genou. De septembre 2015 à septembre 2017, ces sportifs ont bénéficié d'une rééducation en eau thermale. Pilotée par le Pr Philippe Perrin, responsable du laboratoire d'analyse de la posture, de l'équilibration et de la motricité du CHRU du Pr Didier Ménard, l'institut régional de médecine physique et de réadaptation (IRR), le Médipôle Gentilly, l'Institut lorrain de formation en masso-kinésithérapie et des masseurs-kinésithérapeutes de Meurthe-et-Moselle, ainsi que la faculté des sciences du sport de Nancy. L'étude clinique a démontré que la durée de prise en charge du sportif en kinébalnéothérapie thermale.

Dans les mois qui viennent, d'autres études vont être menées : l'une concernera la prise en charge en balnéothérapie des signes moteurs et non moteurs de la maladie de Parkinson ; l'autre, la prise en charge post-chirurgicale de la rupture de coiffe des rotateurs (épaule) chez les sportifs.

Santé, bien-être et loisirs

Équipement unique au cœur d'une métropole, Grand Nancy Thermal s'articulera autour de trois espaces alimentés en eau thermale : l'établissement thermal (pôle santé), l'espace de bien-être et le complexe aqualudique. Un hôtel-résidence de standing de 76 appartements pourra accueillir les curistes. L'une des grandes originalités du projet consiste ainsi à associer, autour de l'eau thermale, les soins de cure sur prescriptions médicales, les prises en charge médicalisées en kinébalnéothérapie, les activités aquatiques et de bien-être.

L'établissement thermal

L'établissement thermal accueillera plusieurs types d'activités liées au secteur de la santé : le thermalisme proprement dit, mais aussi la prévention et la rééducation.

L'établissement thermal comprendra : un bassin multifonction, un bassin de mobilisation, un couloir de marche dans l'eau, un espace de repos et 85 cabines de soins. Les curistes disposeront ainsi de cabines de massage ou de cataplasme, de bains en baignoire, d'étuves mains-pieds collectives, d'espaces d'inhalation et d'irrigation nasale, de douches pénétrantes et de douches au jet. Avec un objectif de 15 000 curistes par an, le centre thermal pourra traiter des affections allant de la rhumatologie aux séquelles des traumatismes.

Les vertus de l'eau thermale seront également un formidable outil de recherche et d'innovation grâce à un pôle de santé unique en France. Ce pôle sera scindé en deux parties : Thermasport et Thermasanté. Thermasport sera consacré aux soins des sportifs, notamment de haut niveau, pour la récupération après l'effort et la rééducation après blessure. Thermasanté sera dédié à la prévention par l'activité physique de patients souffrant de pathologies chroniques ou présentant des facteurs de risque.

L'espace de bien-être

Conçu autour de la piscine ronde historique entièrement rénovée, l'espace de bien-être proposera tout un éventail de soins (massages, bains...), des salles de relaxation (hammam, sauna...) des activités de détente. Une offre simultanée intérieure et extérieure ouverte à tous durant toute l'année.

Pour sa partie couverte, cet espace regroupera : deux bassins intérieurs (la piscine ronde et un bassin d'hydrothérapie légère), un espace avec trois petits bassins intérieurs (l'un chaud, le deuxième froid et le troisième de type parcours Kneipp pour la marche aquatique), un bassin d'agrément-jacuzzi, une grotte musicale, un hammam et deux saunas, seize cabines de soins et une tisanerie. Une salle de marbres

chauffants et une galerie de repos complèteront cette offre. L'offre extérieure comportera un bassin nordique d'hydrothérapie et de nage, ainsi qu'un jacuzzi agrémenté d'une cascade et un sauna.

Le complexe aqualudique

Avec 2 500m² de bassins, dont 1 900m² accessibles été comme hiver, le complexe aqualudique et sportif, alimenté en eau thermale, répondra aux attentes de toute la famille avec un droit d'entrée unique permettant d'accéder toute l'année à l'ensemble des activités du complexe.

L'offre intérieure comportera le bassin de 50 mètres actuel, qui sera complété d'une halle ludique composée d'une pataugeoire, de jeux d'eau et d'un toboggan. Une salle de fitness et une salle de cardio-training seront également proposées. L'offre de plein-air comportera deux bassins nordiques (bassin extérieur pouvant être utilisé toute l'année) : l'un de nage (4 lignes d'eau de 50 mètres), le second destiné à la détente. L'offre de plein-air sera complétée par un bassin de plongeon avec un mur d'escalade, une pataugeoire, deux splash-pad (aire humide sans profondeur avec jeux d'eau) et un pentagliss (toboggans aquatiques extérieurs). Des terrains de jeux et un solarium végétal complèteront cette offre.

Faire dialoguer architecture historique et architecture contemporaine, telle est l'ambition architecturale de Grand Nancy Thermal. Le futur bâtiment de Grand Nancy Thermal vise, non pas à dupliquer le bâtiment historique du site, mais à achever avec audace et respect l'œuvre entreprise par Louis Lanternier. La nouvelle façade, qui affichera sa modernité dans sa couleur et dans ses lignes, respectera toutefois la symétrie et l'ordonnancement classique du site, pour une mise en scène contemporaine des thermes historiques. La rénovation de ce patrimoine remarquable et la conservation des éléments architecturaux feront l'objet d'une attention particulière. L'hybridation entre ancien et moderne est à l'image du projet : puiser dans le passé historique de Nancy pour se tourner résolument vers l'avenir.

Renouveau du thermalisme – les fondamentaux sont sains - Juillet-août 2019 Espaces 349

Bernard Riach – Président du groupe Valvital

L'histoire récente du thermalisme est marquée par la forte crise des années 1990 quand le secteur était sous la menace d'un déremboursement des cures par l'Assurance maladie. Cette crise a été salvatrice. Le thermalisme en effet a dû s'organiser et se doter d'outils adaptés, en matière de recherche médicale et d'innovation notamment. Si bien qu'il peut bénéficier aujourd'hui de l'embellie qui se dessine du fait du vieillissement de la population et de l'intérêt renouvelé pour les médecines naturelles.

Le thermalisme s'inscrit dans une longue histoire que l'on peut faire remonter sans difficulté aux Romains, qui avaient fait de cette pratique un art de vivre, avec un rapport étroit à la santé, au bien-être, mais aussi à la vie sociale. Si ce dernier lien a disparu en France, certains pays européens ont gardé dans leur culture l'habitude de se rendre aux bains comme on irait dans un club associatif. Je pense notamment à la Hongrie et à Budapest en particulier, où les joueurs d'échecs s'adonnent à leur passion immergés jusqu'à la taille dans un bain d'eau chaude. Derrière le cliché, il faut mesurer l'importance sociale de la sortie aux bains pour de nombreuses personnes, souvent âgées.

L'âge d'or du thermalisme fut sans aucun doute la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle : le thermalisme connut alors un renouveau exceptionnel qui se traduit par la construction de nouveaux établissements souvent somptueux, comme à Plombières (où se rendait régulièrement Napoléon III), à Vichy ou à Aix-les-Bains (qui accueillit à trois reprises la reine Victoria). Cette période faste du thermalisme mondain fut emportée par la Première Guerre Mondiale, même si l'entre-deux-guerres connut des réalisations architecturales remarquables dans les années 1930.

Thermalisme social

Au thermalisme mondain succède dans les années 1950 le thermalisme social, avec les ordonnances de la Sécurité sociale. Chacun, quels que soient ses moyens, a désormais la possibilité de se soigner lors d'une cure médicale. Déjà un renouveau ? Une nouvelle époque s'ouvre pour le thermalisme, avec les pionniers comme Adrien Barthélemy qui, dès 1947, bâtit les fondements du thermalisme moderne. Avec l'accord de la Sécurité Sociale, de nombreuses techniques de soins sont améliorées, ce qui conduit souvent à une inflation du nombre de soins. Une nouvelle convention, signée en 1979, limitera le nombre de soins en organisant et classant les soins thermaux, et en mettant en place, quels que soient les établissements, des forfaits à un prix unique par orientation.

Dans les années 1980, la thalassothérapie succède à la vogue des bains de mer de la fin du XIX siècle et de la fin des Trente Glorieuses (1947-1975) marquée par les congés payés et une pratique populaire et sportive de la baignade en mer. La thalassothérapie quant à elle se veut élitiste. Les cures de bien-être, anti-stress ou minceur sont à la mode. Des groupes hôteliers comme Accor s'appuient sur la thalassothérapie pour étendre leur saison touristique. Les investissements se multiplient tant sur la côte atlantique que sur les bords de la Méditerranée.

A quelques exceptions près (Vittel, Contrexéville...), les professionnels du thermalisme restent volontairement en dehors du marché de la remise en forme, qu'on appelle désormais le marché du bien-être. Il paraît alors imprudent de banaliser le thermalisme médical, pris en charge par l'Assurance maladie, en proposant des cures de détente. L'ancrage médical semble s'opposer à toute diversification ou, diraient certains, à toute vulgarisation. De nombreux pays européens (l'Italie, l'Allemagne, la Suisse...) qui n'ont pas les mêmes contraintes, se lancent sans arrière-pensée sur ce nouveau marché, attirant de nombreux français. On dit alors d'Abano, en Italie, qu'elle est la « première station française » par le nombre de ses curistes français.

C'est de façon timide que, dans les années 1990, des initiatives sont prises dans certains établissements pour proposer des soins esthétiques ou de détente. Néanmoins, dès 1991, le groupe Valvital développe ses activités dans ce domaine. Car le thermalisme va mal et de petits établissements ferment définitivement. Même le plus grand d'entre eux, les Thermes nationaux d'Aix-les-Bains, gérés par l'État jusqu'en 2011, voit sa fréquentation diminuer de moitié (de plus de 50 000 curistes dans les années 1990 à 25 000 en 2009). Bien sûr, certaines stations qui connaissent néanmoins une croissance régulière (Dax, par exemple) et certains établissements thermaux, appartenant à des groupes privés dynamiques, progressent.

Avec le recul, on peut affirmer que, dans ce contexte de crise, les professionnels du thermalisme ont mis en place les outils nécessaires pour pouvoir bénéficier de l'embellie qui semble se dessiner aujourd'hui. Retour en arrière.

Études scientifiques

Les relations entre les professionnels du thermalisme et l'Assurance maladie ont longtemps été ambiguës, voire tendues. En effet, dans un contexte inflationniste des dépenses de la Sécurité sociale, la question du remboursement des soins thermaux revenait régulièrement sur le devant de la scène. Le principal reproche que l'Assurance maladie faisait au thermalisme n'était pas son coût, qui reste très faible (moins de 0,14% de dépenses de la branche Maladie), mais que le thermalisme n'ait pas démontré scientifiquement son efficacité – la satisfaction des curistes n'est pas une preuve scientifique. Les exploitants thermaux comprennent qu'ils doivent aller plus loin et répondre aux injonctions de l'organisme payeur.

Dans ce but, ils décident de s'unir et de faire taire leurs divergences. Quel que soit leur mode de gestion (par l'État, par une commune, par un indépendant ou un groupe privé), les établissements thermaux partagent la volonté de se faire entendre. Au terme d'une négociation, les trois syndicats présents (Union nationale des établissements thermaux, Syndicat national des établissements thermaux et Syndicat autonome du thermalisme) fusionnent en 2002. Jean Claude Ebrard est élu premier président de ce nouveau syndicat, baptisé Cneth (Conseil national des établissements thermaux). Fort de sa représentativité (presque 100% des stations), le Cneth se met à la tâche avec ténacité. Les négociations entre le Cneth et l'Assurance maladie s'engagent. La nouvelle convention, publiée en avril 2003, prévoit que les acteurs du thermalisme ont l'obligation, au risque d'être déconventionnés, de réaliser des études scientifiques démontrant le service médical rendu (SMR). Une première étude sur les troubles d'anxiété généralisée est réalisée par le Dr Olivier Dubois en 2004, publiée en 2010. La méthode est irréprochable, les résultats satisfaisants. Mais cette étude ne porte que sur les affections psychomatiques. Pour aller plus loin et mener d'autres études, une association indépendante, réunissant des professeurs et médecins de différentes spécialités, est créée : c'est l'Afreth (Association française pour la recherche thermale), dont le comité scientifique est dirigé par le Pr Christian-François Roques. L'Afreth va faire des appels d'offres auprès des équipes scientifiques (notamment des CHU) pour réaliser de nombreuses études. Aujourd'hui, 18 études sont achevées (dont certaines publiées dans des revues scientifiques anglo-saxonnes ayant un excellent facteur d'impact), qui ont permis de démontrer le bon niveau de SMR du thermalisme.

Retournement de tendance

Ce rappel historique est important avant d'essayer d'avancer les raisons qui expliquent aujourd'hui le renouveau du thermalisme – ou ce qui pourrait y ressembler si la courbe ascendante se poursuit dans les dix prochaines années. Il permet aussi de comprendre ce qui fait aujourd'hui la spécificité de cette thérapeutique originale, à la fois millénaire et moderne.

Les chiffres de fréquentation des établissements sont bons depuis 2009, année où, après plusieurs décennies de baisse, on a assisté à un véritable retournement de tendance. En dix ans, le nombre de curistes est passé de 480 000 à 600 000 curistes, soit une progression de 25%.

On peut avancer trois raisons à cette embellie : le vieillissement de la population, une appétence renouvelée des patients, des médecins plus ouverts et mieux formés.

La pyramide des âges est parlante. Le nombre de personnes âgées de plus de 55 ans va passer à près de 25 millions en 2035, soit un million de seniors supplémentaires tous les cinq ans ! Si la médecine a fait des avancées exceptionnelles dans de nombreuses pathologies, la cure médicale est souvent la seule thérapeutique pour soulager les douleurs et améliorer la vie quotidienne de nombreux patients. Ce sont d'ailleurs les cures en rhumatologie qui progressent fortement, aux dépens d'autres orientations : elles représentent aujourd'hui 80% des cures médicales.

J'ai pris l'habitude de parler de « therm'attitude » pour nommer la tendance de nombreux patients à se tourner vers les médecines douces ou le thermalisme pour soigner différents maux, notamment ceux liés à des maladies chroniques. La therm'attitude, c'est une volonté de prendre en main sa santé, voire son mieux-être, en adoptant une meilleure hygiène de vie, en retrouvant du temps pour soi. Hélas, cette appétence va aussi de pair, et à tort, avec une certaine défiance envers la médecine médicamenteuse et ses effets secondaires. D'autant que le triste scandale du Mediator a marqué les esprits et alimente le doute sur les laboratoires pharmaceutiques. Rappelons toutefois qu'aller en cure n'est pas gratuit : seule la cure est remboursée et il faut un certain budget pour se rendre dans une station et y loger.

La dernière décennie a été marquée par le lancement de programmes d'investissements importants dans le thermalisme (835 millions d'euros prévus entre 2016 et 2021). Dans de nombreuses régions, les collectivités publiques n'ont pas hésité à apporter des subventions pour sécuriser la ressource (sources et forages) et pour améliorer et agrandir les installations. Sous la pression de nouvelles réglementations, plus exigeantes, la sécurité sanitaire a également progressé. Ces efforts sont récompensés par l'amélioration de la satisfaction et de la fidélité des curistes.

Après de nombreuses années au cours desquelles le nombre de formations de médecins à cette thérapeutique diminuait, le corps médical a pris des initiatives de toute première importance. Le Pr Hérisson et le Pr Carpentier, notamment, s'investissent beaucoup dans la formation des médecins à la médecine thermique. C'est un maillon essentiel, indispensable, entre le patient et la cure thermique.

La recherche médicale progresse elle aussi, au-delà de la mesure du niveau de SMR. L'étude Pacthe (programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique en milieu thermal pour les femmes en rémission complète d'un cancer du sein) a donné de bons résultats, ce qui a convaincu l'Assurance maladie de prendre en charge, à titre expérimental, une cure de douze jours (avec soins thermaux et activités complémentaires à dimension éducative).

La médecine thermique, moderne, innovante, apporte des réponses crédibles à de nombreux patients et aux professionnels de la santé. De nombreux champs de compétence restent cependant à explorer, comme l'éducation thérapeutique du patient (ETP), la rééducation fonctionnelle, les courts séjours... Si le thermalisme s'est déjà largement renouvelé, d'autres innovations sont encore à venir !

Le thermalisme, un secteur dynamique - Juillet-août 2019 Espaces 349

Diane Michaud – Chargée d'études, Xerfi France

La dynamique du secteur du thermalisme est engagée depuis plusieurs années. Elle s'appuie sur de puissants moteurs structurels : l'augmentation de la population des 60 ans et plus (principales clientèles des thermes) et du nombre de cures prescrites par les médecins. Par ailleurs, la décision récente de l'Assurance maladie de rembourser à hauteur de 50% deux nouveaux traitements (post-cancer du sein et sevrage des psychotropes) va notamment contribuer à accroître la demande de cures conventionnées. Enfin, les exploitants d'établissements thermaux vont progressivement tirer parti des nombreux investissements qu'ils ont engagés et engagent encore pour moderniser leurs infrastructures et séduire les clients en quête de bien-être.

Ainsi, par exemple, les thermes de Vals-les-Bains, Brides-les-Bains, Bagnols-les-Bains ont fait l'objet de travaux en 2018. Si les objectifs visés sont multiples, il s'agit surtout de rajeunir un peu plus l'image du thermalisme, d'agrandir les centres et de surfer sur la vague du bien-être pour dynamiser la demande. Le passage de certains établissements thermaux dans le portefeuille de grands groupes va contribuer à faire monter ces établissements en puissance. C'est notamment le cas des thermes de La Roche-Posay (passés sous le contrôle de l'Oréal en août 2018), de ceux d'Enghien-les-Bains (dont la gestion a été confiée à Valvital par le groupe Barrière) ou encore du centre de Montrond-les-Bains (dont l'exploitation a été confiée à la Chaîne thermale du Soleil en décembre 2018).

L'intérêt commercial des produits cosmétiques dérivés du thermalisme n'est plus à démontrer et les grands noms de la cosmétique s'intéressent à ce secteur depuis longtemps. C'est notamment le cas du groupe Pierre Fabre (propriétaire des thermes d'Avène) ou de l'Oréal (détenteur des thermes de Saint Gervais-les-Bains depuis 2016). Comme dit *supra*, l'Oréal a récemment mis la main sur les thermes de La Roche-Posay dont il exploitait déjà depuis plusieurs années les huit sources thermales et les laboratoires de produits de soins.

Alors que les chantiers de modernisation restent nombreux, les professionnels du thermalisme créent aussi de nouveaux établissements pour accueillir toujours plus de curistes. Parmi les principaux investisseurs, Valvital est en bonne position pour étoffer significativement son parc d'établissements au cours des prochaines années. Cet acteur a en effet été désigné comme l'exploitant du futur complexe thermal et thermoludique de Santenay dont les travaux de construction ont été engagés en juin 2018 et devraient être finis en 2020. Au cours du deuxième semestre 2019 débutera la construction de Grand Nancy Thermal (projet de réalisation d'un complexe thermal à Nancy de 97 millions d'euros, dont l'ouverture est prévue en 2022). Parallèlement, Valvital s'est positionné sur la création d'un établissement thermal à Saint-Jean-d'Angély d'ici à 2023 (projet relancé par la municipalité en mars 2018). Enfin, le groupe a été désigné comme le futur exploitant du complexe suisse Thermes de la Dixence, dont l'ouverture est programmée pour 2020.

LE THERMALISME EN FRANCE

109 établissements thermaux dans 89 stations thermales

600 000 curistes en 2018

1,2 milliard d'euros de volume d'activités

80% du chiffre d'affaires est issu des cures thermales médicinales

800 millions d'euros d'investissement entre 2016 et 2020 (contre 400 millions d'euros entre 2010 et 2015)

L'avenir du thermalisme français passe par la diversification - Juillet-août 2019 Espaces 349

Interview de Claude-Eugène Bouvier – Délégué général du Cneth (Conseil national des établissements thermaux)

Après des années difficiles, le thermalisme français se porte bien, notamment grâce aux efforts fournis en matière de recherche médicale. L'avenir du thermalisme français passe par la diversification : diversification des soins thermaux et médicaux, diversification des offres (du bien-être au curatif en passant par le préventif) et diversification des publics (du curiste étranger au patient habitant sur place en passant par le curiste conventionné). Avec un succès commun : l'évaluation médicale.

Comment le thermalisme français se porte-t-il ?

La fréquentation des stations thermales est en hausse depuis 2009. Malgré un ralentissement en 2018, le secteur a retrouvé la croissance, avec une progression moyenne de 2,5% par an, au cours des dix dernières années. Les stations thermales accueillent quelque 600 000 curistes assurés sociaux par an (598 900 en 2018). Au-delà de l'augmentation objective du nombre de curistes, le contexte actuel est favorable. Le concept même de thermalisme – se soigner par les eaux minérales – est en phase avec les aspirations de la population en matière de médecine naturelle. Le secteur doit profiter de ce moment rare pour relever les enjeux auxquels il est confronté.

Quels sont ces enjeux ?

L'enjeu majeur auquel sont confrontées les stations thermales peut-être résumé en un seul mot : diversification. Diversification thermique, d'abord, diversification médicale ensuite.

Quid en matière de diversification thermique ?

Le premier point concerne les orientations thérapeutiques des stations. On observe aujourd'hui une forte concentration de l'activité thermique sur la rhumatologie. Progressivement, la médecine thermique est devenue principalement une médecine de prise en charge des rhumatismes : 79% des curistes suivent une cure en rhumatologie en première orientation. Ce taux augmente d'une année sur l'autre. Et il est fort à parier qu'en 2019 nous passerons la barre des 80%.

Si cette concentration reflète, d'une certaine façon, l'évolution de la société, et notamment le vieillissement de la population, c'est aussi une menace potentielle pour l'avenir des stations thermales. Tout d'abord, il n'est pas exclu que, pour ces pathologies, il puisse y avoir un jour des alternatives thérapeutiques à la médecine thermique, avec notamment le développement des cellules souches. Ensuite, et surtout, cette concentration a pour conséquence l'appauvrissement de l'offre médicale des stations thermales. En termes de service médical rendu (SMR), le thermalisme est très efficace dans d'autres orientations qui, pourtant, régressent en parts relatives. Je pense notamment à la dermatologie et aux voies respiratoires.

Certes la rhumatologie est une indication très largement transversale, que beaucoup de stations peuvent traiter. Néanmoins, les stations doivent s'appuyer davantage sur les spécificités de la composition chimique de leurs eaux. Il y a beaucoup de risque à poursuivre dans la voie du « rhumatocentrisme ». La diversification des orientations thérapeutiques est un enjeu fort : chaque station doit retrouver sa vocation originelle.

Le deuxième point concerne l'enrichissement des soins. L'offre de soins médicaux proposés par les établissements thermaux doit être enrichie, en s'inspirant de ce qui se fait à l'étranger. La France compte 101 soins inscrits à la nomenclature – des soins d'hydrothérapie aux soins associés (boue thermique, gaz...). Très peu de pays, voire aucun, disposent d'une offre aussi riche. En revanche, la gamme des prestations proposées dans les établissements thermaux est nettement plus large à l'étranger. En Europe centrale et dans les villes thermales de l'Est notamment, il est fréquent d'associer aux soins thermaux d'autres techniques, par exemple celles de rééducation et de réadaptation.

Enfin, la personnalisation des soins est un autre sujet important. Actuellement, une cure se compose en général de 72 soins. Même si le médecin thermal peut choisir dans l'ensemble des traitements proposés par l'établissement et qu'il peut adapter le traitement à chaque patient, il faut bien reconnaître que, en général, ces soins sont assez peu différenciés. La personnalisation selon le profil du curiste est pourtant une nécessité, tant en ce qui concerne les soins prodigués que la durée de la cure. La durée de la cure conventionnée, de trois semaines, est aujourd'hui imposée par l'Assurance maladie. En général, on évoque la réduction de la durée de

la cure. Mais, quand on parle de personnalisation, il faut l'envisager dans les deux sens. Il faut aussi pouvoir allonger la durée de la cure dans certains cas. Cela se fait déjà en Allemagne où, pour des profils particuliers de patients, la cure prescrite peut-être de quatre semaines. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de réduire ou d'allonger la durée de la cure, l'efficacité thérapeutique doit être le critère de décision, avec une évaluation du SMR.

Et quels enjeux en matière de diversification médicale ?

Aujourd'hui, la cure thermale conventionnée est prescrite essentiellement dans le cadre du traitement d'une maladie chronique. Fin 2017, dans le cadre de la nouvelle convention thermale, l'Assurance maladie a, pour la première fois, consenti à financer deux programmes non « curatifs » :

- le programme de sevrage des benzodiazépines (psychotropes, anxiolytiques, somnifères, antidépresseurs)
- le programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission d'un cancer du sein.

Cela fait des années que le Cneth œuvre à élargir le spectre d'intervention du thermalisme. Bien évidemment, cela ne peut se faire que dans le cadre d'une démarche scientifique analysant le SMR. C'est pourquoi le Cneth et ses partenaires réunis au sein de l'Association française pour la recherche thermale (Afreth) ont financé des études dont l'objectif était de mesurer l'intérêt médical thérapeutique des séjours de prévention et de soins de suite. Non seulement nous avons déjà réalisé ces programmes, mais nous les avons aussi évalués. L'Assurance maladie, qui était à la recherche de solutions concrètes dans ces domaines, a été intéressée par ces travaux et a décidé, à titre expérimental, de prendre en charge partiellement les frais des patients de ces programmes. Cette expérimentation sera accompagnée d'une évaluation. Nous espérons que ce n'est qu'un début et que, dans les années à venir, l'Assurance maladie remboursera davantage de soins de prévention et de soins de suite thermaux.

Quelles sont les conditions pour que les stations thermales arrivent véritablement à diversifier leurs activités médicales ?

La diversification médicale est véritablement le défi majeur de l'avenir du thermalisme. Pour relever ce défi, il est indispensable, outre la preuve de l'efficacité des soins, que l'offre de soin des établissements thermaux participe de l'offre de santé locale.

L'essentiel de leurs patients venant de l'extérieur, les établissements thermaux vivent souvent à l'écart de l'offre de soin territoriale. Il est primordial pourtant qu'ils s'intègrent dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Pour cela, ils doivent ouvrir leurs portes à la population locale. Cette ouverture peut passer par des prestations d'éducation thérapeutique ou par le dépistage de certaines maladies. Certains établissements thermaux mènent des actions de dépistage auprès des curistes pour le cancer du sein, le cancer colorectal ou la détection de la pré-fragilité (état qui précède souvent la perte d'autonomie). Ils pourraient très bien proposer ces actes à la population locale.

Les établissements thermaux doivent aussi nouer des relations avec les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) de leur territoire. Une passerelle entre établissements thermaux et SSR permettrait de soulager ces derniers du suivi de patients ne nécessitant pas une hospitalisation. Ceux-ci pourraient être accueillis en établissements thermaux faisant partie, à terme, de la chaîne de soins locale en ce qui concerne la réadaptation et la rééducation. C'est là un vaste chantier de plusieurs années, qui passe par l'élargissement de l'offre de soins à certaines techniques spécifiques, puis par une négociation avec l'Assurance maladie pour définir les conditions de prise en charge des soins de suite et de réadaptation par les établissements thermaux. En bref, il faut que les stations thermales deviennent des stations de santé proposant une offre médicale diversifiée.

Comment pensez-vous y arriver ?

Nous devons rester toujours aussi exigeants sur la démonstration et l'évaluation du service médical rendu. L'Afreth a déjà consacré 14 millions d'euros à l'évaluation du SMR et doit poursuivre ses efforts dans ce sens. Mais il est nécessaire d'aller au-delà, d'investir lourdement en faveur de la recherche, de l'évaluation de tous les types de prestations susceptibles d'être proposées en station thermale, notamment dans le domaine de la prévention, de la rééducation et de la réadaptation.

Comme vous le savez, la restructuration en cour des branches professionnelles va conduire à une réduction du nombre de celles-ci. Pour affirmer le caractère médical du thermalisme, le Cneth a fait le choix de se rapprocher de l'hospitalisation privée (au lieu de branches professionnelles ayant un caractère plus

touristique). Les salariés du thermalisme vont se voir appliquer la convention collective de l'hospitalisation privée (avec quelques spécificités). Si ce choix n'est pas sans conséquences financières pour les établissements thermaux (les conditions d'emploi dans l'hospitalisation privée sont plus confortables que dans le thermalisme), il permet d'ancrer définitivement le thermalisme dans le domaine de la santé.

Que pensez-vous alors des stations thermales qui proposent des cures de bien-être ou qui créent des complexes thermoludiques ?

Le débat sur la place du bien-être ou des loisirs au sein des stations thermales est ancien : il y a plusieurs dizaines d'années ! La question est souvent posée dans les termes suivants : le thermalisme peut-il vendre son âme au diable (c'est-à-dire au bien-être et aux loisirs) ou doit-il au contraire se concentrer sur son cœur d'activité, c'est-à-dire la santé ?

Pour y répondre, il convient de rappeler que, désormais, on aborde la santé de façon globale et plus seulement de façon médicale. Plutôt que d'opposer le médical au bien-être et aux loisirs, il est préférable de raisonner en termes de continuum et d'envisager les complémentarités entre les différents soins et activités.

Qu'un établissement ou une station propose différentes activités est tout à fait légitime, et parfois nécessaire pour maintenir un équilibre économique – rappelons à cet égard que les établissements thermaux sont dans un secteur à économie contrainte, puisqu'ils ne décident pas de l'évolution des tarifs de la cure conventionnée. L'essentiel est que les offres soient claires, lisibles, et qu'il n'y ait pas de confusion des genres. Ce qu'il faut éviter, c'est que le client ou le patient se méprenne sur ce qui lui est proposé.

La solution pour atteindre un meilleur équilibre économique ne consiste-t-elle pas alors à accueillir plus de clientèles étrangères ?

La transposition de la directive européenne sur les soins transfrontaliers n'a pas eu les effets attendus. La question du financement reste un obstacle. Des règles ont certes été déterminées, mais le curiste doit encore faire l'avance des frais et se faire rembourser à son retour dans son pays d'origine, dans des conditions qui pour l'instant ne sont pas bien établies. La question de l'harmonisation du financement n'est pas près de trouver une solution. Mais ce n'est pas l'obstacle principal pour faire venir des curistes étrangers en France : la barrière de la langue reste le plus difficile à surmonter. Dans le domaine de la santé, il est important de bien comprendre ce qui est dit par le médecin et par le soignant. Pour l'instant, la venue de curistes étrangers pour des cures conventionnées est très marginale, et cela risque d'être encore le cas quelques années.

Dans les années à venir, l'attractivité du thermalisme français devrait s'exercer davantage en dehors des cures conventionnées, sur les activités telles que les séjours de prévention, de remise en forme et de bien-être, quelle que soit leur appellation. Sur ces secteurs, la France bénéficie à la fois de son image de sérieux médical, de la qualité de son environnement et de la notoriété de ses grandes marques.

On en revient donc toujours au même constat. L'avenir du thermalisme français passe par la diversification : diversification des soins thermaux et médicaux, diversification des soins thermaux et médicaux, diversification des offres (du bien-être au curatif en passant par le préventif) et diversification des publics (du curiste étranger au patient habitant sur place en passant par le curiste conventionné), le tout dans un environnement de qualité. Avec un socle commun : l'évaluation médicale.

Responsable du service événements et congrès de l'Agence Events Plus à MULHOUSE, vous êtes chargé(e) de l'organisation d'un séminaire pour la société SANOFI Belgique à Gérardmer, pour la présentation d'une nouvelle technique médicale : la « viscosupplémentation ». Ce séminaire réunira 30 médecins belges afin de leur faire découvrir cette nouvelle technique et faire part de la stratégie commerciale de SANOFI - AVENTIS. L'hôtel Beau Rivage a été choisi pour son cadre exceptionnel, sa restauration et bien sûr son SPA. Vous devez établir un devis pour 30 personnes sur la base du programme ci-joint. Les médecins seront logés en chambres singles vue lac. Vous appliquez un taux de marge de 20 % HT. Le responsable de Sanofi Belgique vous communique également que le budget dont il dispose pour ce séminaire est de 30 000 €.

PROGRAMME DU SEMINAIRE DU 11 MAI AU 15 MAI 2020

Lundi 11 mai 2020 : vol Bruxelles / Bâle-Mulhouse. Transfert privé de l'aéroport de BALE-MULHOUSE à l'hôtel BEAU RIVAGE de GERARDMER. Accueil des participants et installation dans les chambres. Fin de matinée libre. 12H00 : Déjeuner au restaurant de l'hôtel Le toit du lac. (Menu 3 plats, café et boissons incluses – ¼ de vin + ½ eau minérale. 14H00 / 17H00 : Ouverture du séminaire par Mme Valérie VANDEKERKOVE directrice de la production de la filière ARTHROSE auprès de SANOFI BELGIUM. Présentation de la nouvelle technique médicale. Pause-café prévue. 20H00 : Dîner au restaurant Le toit du lac (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale). Nuit à l'hôtel BEAU RIVAGE.

Mardi 12 mai 2020 : Petit-déjeuner.

09H30 / 12H30 : présentation de la campagne marketing. Pause-café prévue. 13H00 : Déjeuner au restaurant de l'hôtel Le Toit du lac. (Menu 3 plats, café et boissons incluses – ¼ de vin + ½ eau minérale) 15H00 / 18H00 : Temps à disposition des participants - Découverte des nouveaux soins et massages au SPA de l'hôtel (facultatif). Dans l'après-midi visite du lac en bateaux – Le soir dîner au restaurant gastronomique Le Pavillon Petrus ! (Entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale) Etape gastronomique de renom dans les Vosges, le restaurant 3 fourchettes guide Michelin invite au voyage gourmand. Logement à l'hôtel BEAU RIVAGE.

Mercredi 13 mai 2020 : Petit-déjeuner. 10H00 – 18H00 - Excursion de journée entière avec bus et guide en Alsace - Itinéraire sur la Route des Vins d'Alsace qui serpente au pied du massif des Vosges. Découverte de Kaysersberg, charmante cité, ville natale du Docteur Schweitzer, avec ses ruelles pavées et ses maisons à colombages richement ornées. Poursuite par Riquewihr, perle du vignoble, cité médiévale parfaitement conservée. Vous y découvrirez la maison Hansi où sont exposées plusieurs de ses réalisations : faïences, dessins, affiches... Déjeuner à la Brasserie Meistermann Colmar (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale). L'après-midi, visite de la capitale des vins d'Alsace. Découverte de ses vieux quartiers et de la « Petite Venise ». En fin d'après-midi, visite dégustation à la Cave de la Dîme, fondée en 1728. Le domaine produit les sept cépages alsaciens. Retour à l'hôtel – Dîner (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale) et logement hôtel BEAU RIVAGE.

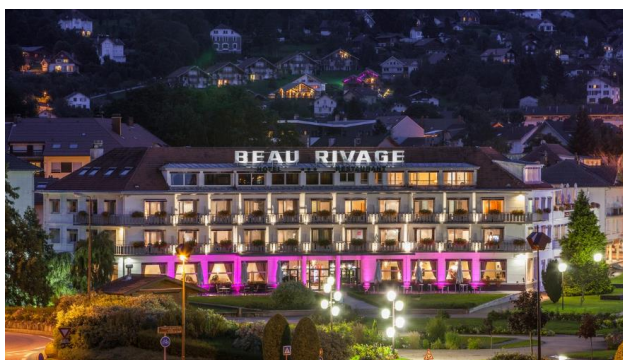
Jeudi 14 mai 2020 : Petit-déjeuner. 10H00 / 18H00 : Excursion de journée entière à Strasbourg - Métropole française, préfecture, Strasbourg possède tous les symboles de l'Alsace. Le matin visite guidée (3 heures) de la « capitale de l'Europe » qui cultive depuis toujours une double identité notamment dans la langue, la cuisine locale et l'architecture. Découverte de la cathédrale en grès rouge, du quartier de la Petite France, de l'ancien quartier des tanneurs et des pêcheurs, du barrage Vauban et du Palais de l'Europe. Visite du palais Rohan ; avec sa majestueuse façade classique, vous verrez dans son musée, les collections de céramiques et les Grands Appartements où logèrent entre autres Louis XV, Napoléon, Marie Antoinette... Déjeuner à l'Ancienne Douane Strasbourg (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale). L'après-midi, visite du site de SANOFI à Strasbourg et rencontre avec les responsables français - Retour à l'hôtel, dîner (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale) et logement hôtel BEAU RIVAGE.

Vendredi 15 mai 2020 : Petit déjeuner. 09H30 / 12H30 : Clôture du séminaire par M. Paul VANHOVE, PDG de SANOFI Belgique. 12H30 : Déjeuner au restaurant de l'hôtel Le toit du lac (entrée, plat, dessert café et boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale). Transfert à l'aéroport de BALE-MULHOUSE. Vol Bâle-Mulhouse / Bruxelles. FIN DE NOS PRESTATIONS.

ÉLÉMENTS DE COTATION

Données chiffrées fictives

HEBERGEMENT HOTEL BEAU RIVAGE 3***



Sans doute la plus belle situation au bord du lac de Gérardmer...

Idéalement situé sur les rives du lac de Gérardmer, au pied des montagnes vosgiennes couvertes de sapins verts toute l'année, l'hôtel Beau Rivage*** est également à 5 minutes à pied du centre-ville. Exposé plein-ouest, il offre la vue sur le soleil couchant, le lac et les montagnes.

Son emplacement fait de l'hôtel Beau Rivage le lieu idéal pour organiser des séjours de loisirs et d'affaires dans les Vosges, tout près de l'Alsace, de

la route des vins et de la route des Crêtes.

Reconstruit dans les années 50 l'hôtel Beau Rivage a su conserver le cachet de ses origines. Ses volumes et l'élégance de ses couleurs marient confort et modernité au cœur de la nature authentique du Massif des Vosges. Cet établissement de caractère offre dans la plus pure tradition de l'hôtellerie française toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement de votre séjour (services, gastronomie, piscine et spa), l'accessibilité et la proximité avec les principaux centres d'intérêt locaux.

L'histoire en quelques mots de l'hôtel Beau Rivage

Le bâtiment construit en 1864 par M. Thomas reste longtemps une grande maison sans projet fixe, jusqu'en 1974 où il devient une auberge. Plusieurs propriétaires se succèdent au fil des ans, et en 1894 naît un café-restaurant sous le nom de « Restaurant du lac ». 2 ans plus tard le bâtiment devient un hôtel sur 3 étages, et revêt son nom actuel, le Beau Rivage. L'hôtel-restaurant, dont la situation sur le lac est connue pour être la plus belle de la station touristique très courue de Gérardmer, sera détenu et exploité par M. Henri Scheidig de 1929 à 2000.

En 2000 l'actuel propriétaire, M. Michel Harasse, acquiert l'hôtel Beau Rivage et le rénove quasi-intégralement. Le « nouveau » Beau Rivage ouvre ses portes en mars 2001. En 2002, le restaurant « Côté Lac » bénéficie à son tour d'une complète rénovation, puis 1 an plus tard sont créés des salons près du restaurant et des suites au dernier étage. L'année 2004 est marquée par la construction d'un nouveau bâtiment qui accueille le restaurant « Toit du Lac », restaurant à Gérardmer avec vue panoramique au deuxième étage, ainsi que 4 salles de séminaires modulables, 4 chambres exécutives, un spa et une piscine. En 2005 la terrasse devant l'hôtel Beau Rivage est réaménagée, permettant aux clients de l'hôtel et de son restaurant de jouir de la somptueuse vue.

En 2011 une nouvelle salle de massage, une salle de repos et un fumoir sont créés, puis en 2012-2013 sont rénovées une grande partie des chambres avec vue sur le lac. Au cours de ces dernières années, l'hôtel Beau Rivage, fort de sa splendeur des premiers temps retrouvée, de sa situation face au lac et de la majesté de son architecture, a accueilli des diners de gala prestigieux, des événements culinaires, des manifestations culturelles et sportives, Fin 2015 : Création de 5 chambres supplémentaires au 3^{ème} étage dont 3 nouvelles suites. 2017 à aujourd'hui : Vaste programme de rénovation globale. 2018 : Création de deux chambres par l'artiste MIKA sur le thème de l'amour et du rêve.

Gastronomie française, gastronomie lorraine, Spa et nature authentique

Au cœur de Gérardmer, la « Perle des Vosges », à environ 55 km seulement des somptueux villages de Kaysersberg et Riquewihr dans le Haut-Rhin, vous profiterez en toute quiétude des paysages magnifiques du Massif des Vosges, mais aussi de la culture et de la gastronomie alsacienne et lorraine dans les restaurants

du Beau Rivage (Côté Lac et Toit du Lac), ou encore dans les autres restaurants de la Compagnie des Hôtels des Lacs (La Petite Sophie, Les Jardins de Sophie).

Vos papilles s'émerveilleront en découvrant les saveurs traditionnelles du restaurant « **Côté Lac** » et les saveurs d'ailleurs de la cuisine « à la plancha » dans le cadre lounge et tendance du « Toit du Lac » au bord du lac de Gérardmer.

Tout en conservant son charme le Beau Rivage reçoit une clientèle nationale et internationale, à la fois de loisirs, d'affaires et d'événements, c'est pourquoi il comprend des salons de **séminaire et réception modulables** d'une capacité d'accueil de 300 personnes.

COORDONNEES

Esplanade du Lac

88400 – GERARDMER

Tél : +33 (0)3 29 63 22 28

Fax : +33 (0)3 29 63 29 83

beaurivage@compagnie-dhdl.com

www.beau-rivage-hotel.fr

Nombre de chambres : 49

Chambres classiques vue village : 20

Chambres avec vue sur le lac : 20

Chambres exécutive : 4

Chambres supérieur vue sur le lac : 2

Distance du lac (en mètres) : 100 mètres

Nom des restaurants : Le toit du lac et Côté lac

Accueil groupes : De 15 jusqu'à 300 convives

Tarif négociés Hôtel Beau Rivage, en euros :

		Basse saison (*)	Haute saison
Chambre classique vue village	Prix par personne base chambre double	51,00 €	56,00 €
	Supplément single	49,00 €	54,00 €
Chambre vue lac	Prix par personne base chambre double	60,00 €	65,00 €
	Supplément single	58,00 €	63,00 €
Chambre classique Familiale	Prix par personne base chambre double	76,00 €	90,00 €
	Supplément single	74,00 €	88,00 €
Chambre exécutive	Prix par personne base chambre double	81,00 €	97,00 €
	Supplément single	79,00 €	95,00 €
Chambre supérieur vue lac	Prix par personne base chambre double	92,00 €	107,00 €
	Supplément single	90,00 €	105,00 €
Junior suites/suites	Junior suite côté village	202,00 €	233,00 €
	Junior suite côté lac	253,00 €	274,00 €
	Suite côté lac	295,00 €	318,00 €
Petit déjeuner	Buffet ou servi en chambre (tarif par personne)	15,00 €	15,00 €

(*) Basse saison

Dimanche, lundis, mardis, mercredis et jeudis

Haute saison

Vendredis et samedis

Tarifs négociés au restaurant Le toit du lac

LE DEJEUNER D'AFFAIRES 29,00 €

12h-14h00 du lundi au vendredi

Entrée, plat, dessert, ¼ de vin, ½ eau minérale, café

LE DINER AFFAIRES 40,00 €

19h-21h30 du lundi au vendredi

Entrée, plat, dessert, ¼ de vin, ½ eau minérale et café

Tarifs nets TTC négociés location du salon prestige

½ journée : 750,00 €

Journée entière : 1500,00 €

Pause/collation : pause gourmande (viennoiseries le matin ou canapés l'après-midi) :
7,00€/personne/pause, services uniquement dans le cadre de la réservation de la salle de réunion

A la journée (ou demi-journée), en semi résidentiel ou en résidentiel



La journée d'études ou 1/2 journée

Détail des prestations:

Nos repas comprennent : Entrée, Plat, dessert, 1/4 de vin, 1/2 eau minérale, café.

Equipements inclus dans les salles de réunion : paperboard, vidéoprojecteur et écran, téléphone, internet haut débit et wifi, eau minérale, rideaux occultant, et dans plusieurs de nos salles, volets et éclairages télécommandés.

Disponibles en supplément : location de salle seule, ou salle de sous-commission, pause supplémentaire. Faites-nous part de vos souhaits nous ferons notre maximum pour les satisfaire.



Le séminaire semi-résidentiel

Détail des prestations:

Nos repas comprennent : Entrée, Plat, dessert, 1/4 de vin, 1/2 eau minérale, café.

Equipements inclus dans les salles de réunion : paperboard, vidéoprojecteur et écran, téléphone, internet haut débit et wifi, eau minérale, rideaux occultant, et dans plusieurs de nos salles, volets et éclairages télécommandés.

Disponibles en supplément : location de salle seule, ou salle de sous-commission, pause supplémentaire. Faites-nous part de vos souhaits nous ferons notre maximum pour les satisfaire.



Le séminaire résidentiel

Détail des prestations:

Nos repas comprennent : Entrée, Plat, dessert, 1/4 de vin, 1/2 eau minérale, café.

Equipements inclus dans les salles de réunion : paperboard, vidéoprojecteur et écran, téléphone, internet haut débit et wifi, eau minérale, rideaux occultant, et dans plusieurs de nos salles, volets et éclairages télécommandés.

Disponibles en supplément : location de salle seule, ou salle de sous-commission, pause supplémentaire. Faites-nous part de vos souhaits nous ferons notre maximum pour les satisfaire.

La Chambre Classique

Nos chambres « classiques », d'une surface de 13 à 16m², sont situées côté village et toujours à deux pas du lac. Elles comportent une salle de bain avec douche-WC ou bain-WC, un lit double ou twin King size (sur demande lors de la réservation et suivant disponibilités), une tv avec écran plat, un coin bureau, un téléphone, l'accès wifi gratuit, l'accès piscine gratuit.

Le peintre Mika a également complètement redécoré deux chambres, une sur le thème du rêve, la seconde sur le thème de l'amour, chambres Mika sur demande.

Check in entre 15h et 16h au plus tôt ; départ à 11h au plus tard.

La Chambre Vue Lac avec Balcon

L'atout majeur de nos chambres vue lac ? Une situation exceptionnelle, face aux montagnes et au lac de Gérardmer, avec un balcon de 6m² équipé de table et chaises pour profiter de l'air pur des Vosges.

Ces chambres d'une surface de 13 à 16m² possèdent une salle de bain avec douche ou bain et WC, un lit double ou twin King size (sur demande lors de la réservation et selon disponibilité), une tv écran plat, un coin bureau, un téléphone, l'accès wifi gratuit, l'accès piscine gratuit.

La Chambre Exécutive

Nos 4 chambres de catégorie supérieure « Exécutive » associent espace (24m²), luminosité et ameublement contemporain en matières bois et chrome. Leurs loggias de 10m² permettent de savourer le plein-air aux beaux jours. Idéales pour les longs séjours grâce à leur grand dressing, elles sont équipées d'une salle de bain avec bain ou douche et WC séparé, climatisation, lit king size 180 x 200 cm ou 2 lits 90 x 200 cm (sur demande lors de la réservation et selon disponibilité), télévision avec écran plat, d'un bureau, d'un coffre, d'un téléphone, de l'accès wifi gratuit, de l'accès piscine gratuit.

La Chambre Vue Lac Supérieure

L'atout majeur de nos chambres vue lac ? Une situation exceptionnelle au 3ème étage de l'établissement, face aux montagnes et au lac de Gérardmer. Ces chambres d'une surface de 25m² possèdent une salle de bain avec douche ou bain et WC, un lit double ou twin King size (sur demande lors de la réservation et selon disponibilité), une tv écran plat, un coin bureau, un téléphone, l'accès wifi gratuit, l'accès piscine & SPA gratuit et la climatisation.

Restaurant « Rooftop » Gérardmer – Le Toit du Lac

Restaurant - terrasse avec vue sur le lac de Gérardmer

Avec sa vue unique sur le lac de Gérardmer et sa vaste terrasse délectable en été, le restaurant panoramique le Toit du Lac bénéficie de la meilleure situation face au lac de Gérardmer. Situé au deuxième étage de l'hôtel Beau Rivage, profitez du cadre unique de ce « rooftop » moderne et lumineux, pour déguster une cuisine **de produits faits maison**, et nos recettes inspirées des Vosges et du monde. Les

menus pensions des clients de l’Hôtel Beau Rivage sont servis tous les jours au restaurant panoramique le Toit du Lac, en salle et/ou en terrasse selon les conditions climatiques.

En hiver, vous apprécierez l’atmosphère cosy et l’ambiance musicale des lieux...

En été, vous vous laisserez séduire par le service sur la terrasse panoramique et les couchers de soleil sur le lac de Gérardmer...

Situé au dernier étage de l’Hôtel Beau Rivage, accessible par l’entrée principale de l’hôtel **puis par ascenseur (accès possible PMR)**, Le Toit du Lac vous accueille :

Tous les midis : de 12h à 14h

Du dimanche soir au jeudi soir : de 19h à 21h30 (22h en été)

Les vendredis & samedis soirs : de 19h à 22h

Au rez-de-chaussée de l’hôtel, **le restaurant « Côté Lac »** vous accueille sur réservation

Vols A/R Brussel Airlines – tarifs light & Relax

				ven., 08 mai	sam., 09 mai	dim., 10 mai	lun., 11 mai	mar., 12 mai	mer., 13 mai	jeu., 14 mai
				€ 44,28	N/D	€ 69,78	de € 44,28	€ 53,78	€ 53,78	€ 44,28
				<input checked="" type="radio"/> Economy <input type="radio"/> Business						
Vol	Départ	Arrivée	Durée	Check&Go	Light&Relax	Flex&Fast				
SN2701	06:20 Bruxelles (BRU)	07:20 Bâle (BSL)	1h 0m	Bagage à main uniquement (12kg)	Modifiable/annulable avec frais Choix de siège 1 x 23kg de bagage en soute	Accès aux salons +29€ Fast Lane & priority boarding Modifiable sans frais Siège à l'avant 1 x 23kg de bagage en soute	€ 44,28	€ 69,28	€ 433,78	
SN2705	15:35 Bruxelles (BRU)	16:40 Bâle (BSL)	1h 5m				€ 53,78	€ 78,78	€ 433,78	

Les prix indiqués en EUR s'appliquent pour un adulte.

				mar., 12 mai	mer., 13 mai	jeu., 14 mai	ven., 15 mai	sam., 16 mai	dim., 17 mai	lun., 18 mai
				€ 42,12	€ 42,12	€ 42,12	de € 58,12	N/D	€ 42,12	€ 33,62
				<input checked="" type="radio"/> Economy <input type="radio"/> Business						
Vol	Départ	Arrivée	Durée	Check&Go	Light&Relax	Flex&Fast				
SN2702	08:00 Bâle (BSL)	09:05 Bruxelles (BRU)	1h 5m	Bagage à main uniquement (12kg)	Modifiable/annulable avec frais Choix de siège 1 x 23kg de bagage en soute	Accès aux salons +29€ Fast Lane & priority boarding Modifiable sans frais Siège à l'avant 1 x 23kg de bagage en soute	€ 58,12	€ 83,12	€ 422,12	
SN2706	17:25 Bâle (BSL)	18:35 Bruxelles (BRU)	1h 10m				€ 58,12	€ 83,12	€ 422,12	

Les prix indiqués en EUR s'appliquent pour un adulte.

STRASBOURG

VISITES GUIDÉES POUR GROUPES
TARIFS 2020*

Prix net par personne TTC : 152,40 € dont taxes
aériennes : 49,90 €

Billet modifiable et échangeable

Tarif négocié : 10% de réduction sur chaque billet

LES VISITES DE STRASBOURG

Source : d'après le site internet de Brussel Airlines

	TARIF DE BASE		TARIF MAJORÉ**	
	HT	TTC net à payer	HT	TTC net à payer
1 heure	113,33 €	136 €	125 €	150 €
1 heure 30	133,75 €	160,50 €	147,50 €	177 €
2 heures	154,17 €	185 €	170 €	204 €
3 heures	195 €	234 €	215 €	258 €
La 1/2 heure supplémentaire	20,42 €	24,50 €	22,50 €	27 €
L'heure supplémentaire	40,83 €	49 €	45 €	54 €

Votre sélection

brussels airlines

Vol: Bruxelles, Brussels Airport (BRU) - Bâle, EuroAirport Swiss (BSL), Bâle, EuroAirport Swiss (BSL) -
Bruxelles, Brussels Airport (BRU)

1 Adulte, lundi, 11 mai 2020, 06:20 - vendredi, 15 mai 2020, 17:25.

€ 89,50

Frais du transport aérien

€ 13,00

Taxes, frais et droits

€ 49,90

Total € 152,40

[Afficher le prix dans une autre monnaie](#)

Utiliser mes LOOPS

LES TRANSFERTS ET TRANSPORT EN AUTOCAR GRAND TOURISME TOUT CONFORT

Trajets	Jusqu'à 25 PAX	De 26 à 50 PAX
Aéroport Bâle/Mulhouse-Hôtel Beau Rivage – 1 heure et 30 minutes – tarif par trajet	375,00 €	450,00 €
Trajets ½ journée avec 150 kilomètres inclus	450,00 €	550,00 €
Trajet journée avec 300 kilomètres inclus	590,00 €	640,00 €
Km supplémentaires	1,50 €	1,50 €

Pour les trajets de journée entière prévoir le déjeuner du chauffeur 20,00 €

Aéroport Bâle/Mulhouse – hôtel Beau Rivage 75 km 1 heure et 30 minutes

Journée Colmar + Route des Vins 150 km

Journée Strasbourg 250 km

LES VISITES DE LA RÉGION (COLMAR, ROUTE DES VINS)

DESRIPTIF



Au cœur de Strasbourg, le restaurant de L'Ancienne Douane se nourrit des traditions alsaciennes pour donner du talent et de l'originalité à sa cuisine.

Classé monument historique, une magnifique terrasse au bord de l'Ill, unique en son genre à Strasbourg vous accueille dès les beaux jours.

La chaleur du soleil se mêle à la fraîcheur de l'eau et vous permet de partager un repas en toute quiétude.

Ainsi laissez-vous séduire par la douce beauté de L'Ancienne Douane où harmonie, saveur et tradition vous accompagneront tout au long de vos déjeuners ou dîners.

Restaurant entièrement privatisable.

	TARIF DE BASE		TARIF MAJORÉ**	
	HT	TTC net à payer	HT	TTC net à payer
4 heures	204,17 €	245 €	225 €	270 €
8 heures	329,17 €	395 €	364,17 €	437 €

****Majoration pour les visites effectuées en 2 langues ou les dimanches et jours fériés français : 01/01, 10/04, 13/04, 01/05, 08/05, 21/05, 01/06, 14/07, 15/08, 01/11, 11/11, 25/12, 26/12.**

Pour les services de journée entière prévoir le déjeuner du guide 20,00 €

Source : d'après le site internet de l'Office de tourisme de Strasbourg : www.otstrasbourg.fr

RESTAURANT LE PAVILLON PETRUS

Restaurant gastronomique du Grand Hôtel & Spa, Le Pavillon Pétrus est un lieu où les Chefs Thierry Longo (Maître Cuisinier de France) et Patrice Paya expriment tout leur talent. Cossu et tamisé, il accueille les amateurs de fine cuisine dans une ambiance feutrée.

Avec son mobilier d'inspiration russe, ses lustres cristallins et son décor tout en nuances de couleurs faisant la part belle au rouge carmin, Le Pavillon Pétrus allie esthétique et plaisirs du goût. Sa grande baie vitrée offre une superbe vue sur le parc.

Claude REMY a attribué au Restaurant le nom du célèbre grand Cru de Bordeaux pour rendre hommage à un héritage familial. Pétrus (Pierre en russe) est en effet le prénom que portait son grand-père et que porte aujourd'hui son fils. Afin de faire honneur à ce prestigieux patronyme, Le Pavillon Pétrus s'est doté d'une carte des vins proposant près de 600 références. « Si vous avez la dent, Pétrus vous attend ! » avait pour habitude de dire le grand-père de Claude Remy !

Le Pavillon Pétrus a reçu 3 Fourchettes au Guide Michelin.

Forfait boissons – 15 euros par personne – ¼ de vin + ½ eau minérale et café

Source site internet du Grand hôtel & Spa

RESTAURANT L'ANCIENNE DOUANNE STRASBOURG

Composez votre menu... déjeuner ou dîner à 19,50 € :

Forfait boissons à 6,50 € par personne

Vin en pichet 25 cl de Riesling ou Pinot Noir

½ eau minérale

Café

Source site internet du restaurant l'Ancienne Douane

MENU EMOTIONS GOURMANDES

Au prix de 49.00 € Hors Boissons

Foie gras de Canard mariné au Vin rouge, Vichyssoise de Petits Pois à l'huile de Noisette

ou

Asperges pointes et bavarois, Copeaux de Saumon Souhoï pickles de radis et poudre de citron noir

**Poitrine de Pigeonneau rôtie sur coffre,
Jus au Foin des Vosges et carottes déclinées**

ou

Filet de rouget barbet de chalut poêlé, poulpe de Galice et fumet à l'Ail des ours

Le Chariot de notre Maître fromager

Palet croquant Yuzu et Basilic frais

BRASSERIE MEISTERMANN COLMAR

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre belle brasserie Colmarienne, à l'entrée du centre ville de Colmar et à 100m du fameux Musée Unterlinden.
Nous proposons une cuisine classique française, des plats alsaciens et des tartes flambées.

Grâce à un service professionnel, souriant vous passerez un agréable moment...

RESERVATION
03 89 41 65 64

HORAIRES REPAS
fermé dimanche soir
et lundi



pour vos grands groupes jusqu'à 175 personnes en 1 salle

Menu Alsacien 30,00 €

Tarte Oignon, salade verte ou Pâté en croûte Artisanal

**

Choucroute Alsacienne aux 4 viandres ou Suprême de Volaille aux Champignons et spatzeles

**

Assiette de Munster et cumin OU Vacherin Glacé

**

Forfait boissons – ¼ de vin + ½ eau minérale + café

Source site internet de la Brasserie Meistermann

"La Perle" est située au bord du Lac de Gérardmer, où son équipe de "flèches" vous accueille en toute sécurité.

Traditionnel
tour du Lac à bord de
- La Perle -

[Réservation groupe](#)

Bateau à passagers certifié et classifié - 72 places.

Visite commentée de 30 min.

Tarifs : 7,50 € / adulte, 4€ / enfant (jusqu'à 14 ans), gratuit pour les enfants - 5 ans. Tarif groupe 6,50€ / personne à partir de 20 personnes.

Accès PMR

- Ouverture -



Ouvert tous les jours d'avril à octobre :
de 10h à 18h en basse saison
et de 9h à 20h les week-end, jours fériés et vacances scolaires
(sous réserve des conditions météo).

Source site internet de la compagnie Bateau la Perle